BULLETIN MUNICIPAL

AVRIL 2021

Bien vivre à Ambazac

Ville solidaire

SOLIDARITÉ

- **45 000€ POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE AMBAZACOISE** **P.20-21**
- **VACCINATION POUR TOUS : OUVERTURE D'UN CENTRE À AMBAZAC** **P.22**

local

Un budget 2021 voulu solidaire et volontariste

p.6-7

nature

L'étang du Grand Jonas, un écrin de nature au bord de l'eau

p.12-13

culturelle

L'espoir d'une programmation maintenue

p.32

SOMMAIRE

VIE LOCALE

L'eau potable : une compétence communale 4-5
Un budget 2021 voulu solidaire et volontariste 6-7
Le service des espaces verts : une gestion faite de bon sens ... 8-9
Les services techniques municipaux déménagent 10
L'artère principale de notre ville à cœur ouvert 10
Que dit la loi sur l'épandage de pesticides ? 11
Les missions et coordonnées du conciliateur de justice 11
L'étang du Grand Jonas, un écrin de nature 12-13
Élections régionales et départementales 14
Vœux 2021 : une vidéo pour les vœux du maire 14
Médailles du travail et départs en retraite 14
La Souterraine aussi opte pour la nuit noire 15
Visite du ministre en charge de la ruralité à Ambazac 16
Concours des maisons fleuries 2021 17
Les Haviland : une famille de porcelainiers à Ambazac 17

SOLIDAIRE

#Ambazacféministe 18
Téléthon, la ville fait un don exceptionnel 18
Garder le lien entre les générations 19
Masques gratuits distribués au collège Jean Moulin 19
45 000 € pour soutenir l'économie ambazacoise 20-21
Un centre de vaccination covid 19 à Ambazac 22
Hameau des partages : un projet d'habitat participatif 23
Ma B.A. pour la planète 23

COMMERCE

Leader Price fait peau neuve et devient ALDI 24
La Grange de Muret devient les Tables de Muret 24

ENFANCE & JEUNESSE

Des nouvelles des enfants de l'accueil de loisirs 25
Inscription scolaire en maternelle pour 2021-2022 25
Élection du nouveau conseil municipal des jeunes 26
L'école Paul Cézanne fait un brin de toilette 26
Un nouveau responsable au restaurant scolaire 27
Une application pour trouver sa mission locale 27
Mercredi matin, pensez ONIDOO ! 28
Préparation des Rendez-vous de l'été 2021 au CASA 28

Mésange charbonnière

SPORTIVE

Rando Monts d'Ambazac « Nos sentiers thérapeutiques » ... 29
Une section de l'AS-Ambazac sur les terrains virtuels ! 29

VIE ASSOCIATIVE

Une exposition au printemps sur 39-45 30
Les rendez-vous minéralogiques en 2021 30
Le comité de jumelage en visio 31
La recette du mois du comité de jumelage 31

FESTIVE & CULTURELLE

Les rendez-vous culturels du printemps 32
Édition#3 de Festi'Zac en septembre 2021 33
La Grange aux Moines prête pour sa saison 2021 33
Coup de cœur de la bibliothèque 34
Bibliothèque : Chat et littérature 34
Au bout du conte : 2e festival du conte en Haute-Vienne 35
Martial Villemonteix, peintre surréaliste Limousin 35

DIVERS

Tribunes politiques 36-37
Ville d'hier et d'aujourd'hui ! 38
Côté jardin 38
La rubrique des habitants 39

Étang du Grand Jonas

CHERS AMBAZACOISES ET AMBAZACOIS,

Liberté de la presse et devoir d'information

Cet édito me permet de revenir sur un article récemment paru dans la presse locale traitant, ou prétendant traiter, du sujet de la baignade à Jonas.

Bien qu'il soit entendu que je serai toujours le défenseur de la liberté de la presse, la contrepartie doit aussi toujours rester notre droit à une information de qualité. Ainsi, si l'article en question publié relève bien de la totale légitimité du journal à se saisir de ce dossier, il ne nous informe en rien, bien au contraire.

Coluche disait fort justement : « de tous ceux qui n'ont rien à dire, les plus agréables sont ceux qui se taisent ». C'est en ce sens que j'ai décliné l'offre d'entretien qui m'a été faite par le journaliste pour parler de la baignade à Jonas, car le dossier en est au stade embryonnaire. Malheureusement, tout le monde n'en a pas fait de même. Et bien qu'il n'y ait aujourd'hui rien à en dire, le journaliste a pourtant trouvé des interlocuteurs pour s'exprimer sur le sujet, sans qu'il m'ait été mentionné le moindre élément de polémique.

Pourtant, je ne peux que démentir les fausses informations véhiculées par ces personnes. Premièrement, car il n'a jamais été question d'aménager une piscine publique à Jonas. Pas plus qu'il n'est prévu d'y construire une station d'épuration pour en traiter les eaux usées.

Notre projet est celui qui vous a été présenté et pour lequel vous vous êtes prononcés lors des dernières élections municipales : une baignade en eau naturelle, attendue de nombre d'entre vous si j'en crois nos échanges fréquents, accessible à tous gratuitement, tout en préservant le site naturel et ses atouts.

Deuxièmement, car les interlocuteurs du journaliste nous disent que c'est mieux à la piscine de Saint-Pardoux ou au centre aquatique de Limoges. C'est leur point de vue, mais tout le monde n'aime cependant pas la baignade au chlore. Ils semblent par ailleurs oublier un point important dans leur réflexion : une famille avec 2 enfants doit dépenser plus de 20€ à chaque fois qu'elle veut utiliser les structures auxquelles ils font référence.

Enfin, ces mêmes bons conseillers proposent de dépolluer l'étang pour s'y baigner tel quel. Croient-ils vraiment que cette solution n'a pas été envisagée ? Pour compléter leur information, le volume de vase à évacuer pour régler le problème des cyanobactéries peut s'évaluer à au moins 100 000m^3. A 30€/m^3 pour curer, stocker/sécher, transporter, régaler ou réutiliser ce matériau, le calcul nous amène vite à une dépense bien plus importante que l'estimation de notre projet. Et plus encore si les analyses montraient une pollution de ces sédiments au sens du code de l'environnement. Sans compter qu'il faudrait renouveler l'opération à échéance régulière, car les cours d'eau amènent en continu des sédiments qui viennent se déposer dans l'étang !

Pour finir, je veux vous le confirmer : rien ne se fera sans vous. Car nous souhaitons en effet inscrire ce projet dans la dynamique de valorisation commencée sur ce site naturel (voir en pages intérieures). Vous serez les premiers informés après l'étude de faisabilité qui doit être conduite cette année.

Prenez soin de vous.

Stéphane Ché

L'EAU POTABLE : UNE COMPÉTENCE

Indispensables à la vie, les ressources hydriques se raréfient, alors même que les mesures de restriction de l'usage de l'eau interviennent de plus en plus tôt. C'est pourquoi, nous nous devons de les protéger. Depuis plus d'un siècle Ambazac dispose d'un réseau d'alimentation en eau potable géré par ses soins.

COMMENT L'EAU ARRIVE-T-ELLE À NOTRE ROBINET ?

Il existe un cycle naturel de l'eau, mais pour s'approprier cette ressource, l'homme a dû organiser un système, c'est le circuit domestique de l'eau, ce qu'on appelle aussi le petit cycle de l'eau.

L'histoire de l'alimentation en eau du bourg

Avant la construction d'un réseau d'eau, l'alimentation de la ville se faisait comme partout par des puits publics ou privés. Ce n'est que dans les années 1880, que le propriétaire du château de Montméry céda à titre gracieux les eaux de son domaine de Jumeau, ainsi que le droit de passage de canalisations de ses terres jusqu'aux 4 fontaines dans le bourg. Cette situation perdura jusqu'aux années 1930, date à laquelle une première source fut captée vers Trasforêt, et un réservoir fut construit en altitude suffisante afin de permettre la desserte du quartier de la gare.

Source : Ambazac, au fil du temps, Bernard Bernaben, page 69.

LA QUALITÉ DE L'EAU

L'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé. Elle bénéficie d'un important suivi sanitaire composé d'une part d'une surveillance permanente exercée par la ville et d'autre part par l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine, dont vous pouvez retrouver les analyses sur leur site : https://orobnat.sante.gouv.fr

Eau claire traitée

Le saviez-vous ?

Le chlore est une molécule injectée dans l'eau potable une fois qu'elle est mise en distribution, c'est-à-dire dans les réseaux d'alimentation pour les abonnés en sortie de réservoir afin d'éviter la dégradation bactériologique de celle-ci. Son taux est ajusté suivant des directives de l'Agence Régionale de Santé. Si le goût et l'odeur du chlore vous gênent, il suffit de laisser l'eau du robinet reposer une heure au réfrigérateur ou bien à l'air libre dans une carafe par exemple pour qu'il s'évapore.

CI

COMMUNALE DEPUIS PLUS D'UN SIÈCLE

DES TARIFS RESTÉS SOLIDAIRES MALGRÉ LES ALÉAS

Depuis 2015, un important travail a été fourni par les élus et les services municipaux afin de calculer au plus juste le prix de revient de l'eau par rapport aux investissements prévus. Afin de réduire significativement les pertes d'eau sur le réseau, qui impactent à la hausse ce prix, une douzaine de compteurs ont été installés sur les conduites principales. Ils ont permis de détecter et de réparer plus rapidement les fuites, et ainsi de contenir l'augmentation du prix de l'eau.

D'IMPORTANTS TRAVAUX À RÉALISER

Dans le même esprit et pour garantir la sécurité de notre distribution d'eau, la municipalité doit planifier d'importants travaux de renouvellement sur les 141 km de canalisations. Ces travaux nécessaires représentent un linéaire significatif dans les années à venir, et un investissement minimum de 800 000 €. Parce que l'eau est vitale, elle doit être un service accessible. C'est pourquoi, l'option retenue par la municipalité est celle d'une augmentation progressive et lissée des tarifs de l'eau, plutôt qu'une hausse soudaine et importante à chaque tranche de travaux, qui viendrait mettre à mal le pouvoir d'achat des foyers.

MALGRÉ UNE LÉGÈRE HAUSSE, DES TARIFS TOUJOURS DANS LA MOYENNE BASSE DU DÉPARTEMENT

Pour cette année sont prévus, la première tranche de réfection des réservoirs (95 K€) et de la réhabilitation de canalisations avenue du Général de Gaulle (130 K€). Votée par le conseil municipal fin février, seule une augmentation de 9 centimes du m³ et de 3,09 € du terme fixe a été adoptée. Cette évolution tarifaire représente sur la facture d'une famille de 4 personnes consommant 100 m³/an, une dépense supplémentaire mensuelle de 1,05 €. Malgré cette hausse, les tarifs de l'eau à Ambazac restent dans la moyenne basse de ceux pratiqués en Haute-Vienne.

VERS UN TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « EAU POTABLE » À L'INTERCOMMUNALITÉ ?

Autre évolution notable ces dernières années, la loi NOTRe du 7 août 2015 prévoit le transfert des compétences Eau et Assainissement aux Communautés de Communes. Cela signifie notamment que la commune ne pourra plus fixer les tarifs pour ces services.

C'est chose faite pour l'Assainissement depuis 2018. Cette compétence est exercée par la CC ELAN qui rencontre de sérieuses difficultés financières pour équilibrer son budget. Elle envisage pour y remédier une augmentation significative des tarifs et la participation financière des communes membres. Au vu de ces difficultés, le transfert de la compétence « eau potable » a été, quant à lui, repoussé à plus tard ; pour l'instant au maximum au 1er janvier 2026.

Ainsi, si sur le papier, les transferts de compétences semblent aller dans le sens du consommateur ; dans les faits, il pourrait s'avérer que la réalité soit toute autre. En effet, l'exercice d'une compétence sur un territoire plus important implique le lissage des différents tarifs communaux. Cela impliquera que les Ambazacois qui bénéficient globalement de tarifs en deçà de ceux pratiqués par les autres communes de l'intercommunalité, paieront sans doute plus. C'est la raison pour laquelle, la municipalité reste très attentive aux conditions de transfert de cette compétence.

La parole à Michel JANDAUD, adjoint aux travaux, à la gestion du patrimoine communal, à l'accessibilité et au cimetière :

« ***Le choix de la gestion en régie municipale est un choix politique auquel nous tenons mais qui est exigeant et impose une grande vigilance.*** *C'est aussi pour nous l'opportunité de pouvoir maîtriser nos ressources et les tarifs de distribution de l'eau. Néanmoins, nous nous devons de réaliser des investissements très coûteux pour maintenir en bon état de fonctionnement les infrastructures. Ces travaux sont toutefois planifiés sur plusieurs années afin de pouvoir en supporter la charge financière.»*

L'EAU EN CHIFFRES

141 km de réseau

6 emplois pour entretenir, réparer, faire les nouveaux branchements, relever les compteurs et gérer les stations d'eau

2 963 compteurs abonnés

De l'eau distribuée à 3 autres communes : Saint-Laurent-les-Eglises, Saint-Priest-Taurion Saint-Martin-Teressus

372 000 m³/an d'eau produits

Budget de près de 430 000€/an

Investissements dans l'amélioration du réseau : 250 000€/an

Fuite, problème d'assainissement, qui contacter ?

- **Contacter l'équipe de l'EAU POTABLE :** Une astreinte eau est accessible 24h/24 et 7j/7 uniquement pour des problèmes constatés sur la qualité de l'eau, des fuites, au **05 87 41 85 06.**
- Pour les questions relatives à l'**ASSAINISSEMENT**, individuel ou collectif contacter le **Service Assainissement** de la **Communauté de communes ELAN.** Vous pouvez les joindre au tél. **05 55 56 44 55** ou par mail : **assainissement@elan87.fr**

Un budget 2021 voulu solidaire et volontariste

Le 18 mars dernier, le Conseil municipal a voté un budget qui permet de poursuivre une politique d'investissement humaine, ambitieuse et respectueuse de l'environnement. Pour 2021, la ville reconduit ses grandes orientations financières tout en s'axant sur la solidarité.

LES RÉSULTATS POUR 2020

Malgré une baisse de 1,88% des recettes de fonctionnement, principalement due à la baisse des recettes des services extra- et périscolaires dans le contexte de crise, le renforcement des services publics de proximité à un bon niveau d'exigence a pu être maintenu, le tout sans hausse des impôts locaux !

En effet, le gel de la fiscalité pour préserver le pouvoir d'achat des Ambazacois est confirmé pour la 9e année consécutive.

A noter, un effort particulier a été consenti pour la culture, avec le passage à la gratuité pour la bibliothèque et le musée.

LES AUTRES RÉSULTATS POUR 2020 :

- Aucun nouvel emprunt contracté depuis 2019 ;
- Épargne nette en hausse ;
- Encours de la dette en baisse, au-delà du transfert d'emprunts à la Communauté de communes avec le passage au bloc intercommunal de la compétence assainissement ;
- Capacité de désendettement rabaissée à 6 années et demi ;
- Des reports d'investissement dus à la crise sur le budget 2021 de plus de 1,58 million ;
- Maîtrise de la masse salariale.

LA DOCTRINE BUDGÉTAIRE DE LA MUNICIPALITÉ

- Stabilité des taux d'imposition pour la 9e année consécutive, après une hausse en 2012.
- Évolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement, en tenant compte de la nécessité de répondre aux effets de la crise sanitaire, en deçà de 1,2%.
- Maintien d'un bon niveau d'investissement : la priorité est donnée à l'amélioration du cadre de vie dans une optique de développement et de mise en valeur du patrimoine communal.
- Préservation des marges de manœuvres budgétaires.

Pas d'augmentation pour le contribuable

	Taux 2013	Taux 2020	Taux 2021	Variation depuis 9 ans
Taxe d'habitation	23,09 %	14,96%	14,96%	-35,21%
Taxe foncière sur le bâti	20,36 %	20,36%	20,36% taux communal + 18,96% taux départemental	0%
Taxe foncière sur le non bâti	74,32 %	74,32%	74,32%	0%

Taux départemental transféré à la commune avec la suppression de la taxe d'habitation

UN BUDGET ÉQUILIBRÉ DE 9 MILLIONS D'EUROS

Le Conseil Municipal a voté un budget qui s'élève à 11,5 millions d'euros. Ce budget équilibré en dépense et en recette comprend la partie « fonctionnement », c'est-à-dire la gestion des services publics (charges de personnel, gestion courante des services publics…) et la partie « investissement », c'est-à-dire les travaux d'aménagement, les équipements urbains et l'entretien du patrimoine municipal.

7 686 000 €	3 847 000 €
Fonctionnement	Investissement

NOS AMBITIONS POUR 2021

Pour une ville solidaire, un budget offensif pour répondre à la crise sociale.

45 000 €
pour le
DISPOSITIF DE BONS D'ACHAT
qui bénéficiera tant aux foyers ambazacois qu'aux commerces

135 000 €
pour le **MAINTIEN DU NIVEAU PRÉVU DE SUBVENTIONS**
pour tous les secteurs associatifs, malgré la dégradation des recettes de la ville dès 2014

13 000 €
pour la **DOTATION DES CLASSES EN MATÉRIEL INFORMATIQUE**

Suppression de la taxe d'habitation

En 2020, 80 % des ménages les plus modestes en France ne payent plus la taxe d'habitation portant sur les résidences principales. Plus de 70 % des ménages ambazacois (aux revenus les moins élevés) ont bénéficié d'une suppression de leur taxe d'habitation étalée de 2018 à 2020 ; le reste des ménages (aux revenus les plus élevés) bénéficieront d'une suppression étalée de 2021 à 2023.

3 000 €
pour la **POURSUITE DES EXONÉRATIONS DE TAXES**
pour les commerçants, artisans, restaurateurs, petites et moyennes entreprises ambazacois

1,5 millions €
pour **AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE**

NOS PROJETS POUR 2021

- Investissements sur les besoins en équipements, réhabilitation de bâtiments, les mises aux normes accessibilité, aménagements urbains, voirie, réseaux eaux pluviales, comme la sécurisation des rues du centre bourg avenue de la Libération et route des cantines (575K€) ;
- Étude pour la création de la Maison des associations et des citoyens, rue d'Oradour-sur-Glane ;

- Extension du cimetière 1re phase (150K€) ;

- Achèvement des travaux du nouveau centre technique ;
- Réhabilitation des vestiaires et de la tribune du stade de la Mazaurie (695K€) ;
- Étude de la faisabilité d'une baignade au Grand Jonas ;
- Réhabilitation des gîtes de muret et construction d'un tunnel de stockage au centre équestre.

Vos services publics

LE SERVICE DES ESPACES VERTS, UNE GESTION FAITE DE BON SENS

Un cadre de vie agréable, c'est avant tout un environnement protégé mais aussi préservé. C'est le parti pris par la municipalité qui a fait du fleurissement, de l'aménagement des espaces verts, de l'arrêt de l'utilisation de tous produits phytosanitaires, et de la défense de la biodiversité, des objectifs pour ce mandat.

L'obtention en 2019 d'une première fleur au label « Villes et villages fleuris » est une première récompense des actions coordonnées par la collectivité pour aménager un environnement favorable à la qualité de vie des habitants et des touristes. Par ailleurs, la ville s'est engagée dans une démarche d'abandon de l'utilisation de tous produits phytosanitaires. Les pratiques d'entretien des espaces verts ont donc évolué vers davantage de désherbage à la main, de tontes moins fréquentes, de fleurissement des pieds d'arbres, de plantes moins gourmandes en eau, ou encore de paillage afin de limiter les arrosages. C'est une gestion faite de bon sens qui s'inscrit en contradiction avec la période où la chimie prédominait, et où la moindre mauvaise herbe était assimilée à un entretien négligé. Petit à petit, les mentalités changent. Parallèlement, le service des espaces verts travaille, depuis plusieurs années déjà, à aménager et entretenir les espaces verts de façon différente en fonction de leur usage, de leur fréquentation et de leur emplacement afin de mieux respecter les équilibres naturels : c'est ce que l'on appelle la gestion différenciée des espaces. Cela permet de préserver la biodiversité ordinaire sur le territoire, tout en assurant la qualité de l'environnement, le confort et la sécurité des riverains, ainsi que des agents du service eux-mêmes.

"On végétalise pour protéger les sols contre l'érosion, améliorer la biodiversité locale, favoriser l'intégration paysagère de l'aménagement, ou réhabiliter des territoires dégradés. Ces enjeux nous concernent tous."

Cyrille CADEVILLE,
responsable espaces verts

Pergola carré Mosaïque

LES PROJETS EN COURS ET À VENIR :

- **Pergola carré Mosaïque ;**
- **Enrochement du talus du stade de Jumeau ;**
- **Végétalisation des rues ;**
- **Ouverture prochaine du jardin Bourbon.**

Hommage à Dominique MOURET, agent au service des espaces verts décédé le 3 octobre dernier. Nous présentons nos sincères condoléances à tous ses proches.

Qu'ils soient assurés de notre soutien pour faire face à cette épreuve.

La parole à Cédric Pierre, conseiller municipal délégué à la végétalisation et à la forêt

« A l'heure où les étés sont de plus en plus chauds, les services rendus par le végétal sont de plus en plus nécessaires ; il contribue tant à animer nos espaces qu'à notre bien-être, la régulation de l'humidité et celle de la température. C'est pourquoi notre équipe a fait de la végétalisation, notamment du centre-bourg un objectif pour ce mandat… »

RENCONTRE AVEC CYRILLE CADEVILLE, RESPONSABLE DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE

Cyrille, présentez-nous votre service.
Le service municipal des espaces verts est composé de 8 agents normalement. Malheureusement, suite au décès de notre collègue nous sommes en procédure de recrutement pour le 8e.

Comment s'est traduite la volonté de la municipalité d'accentuer la végétalisation, notamment dans le bourg ?
Les élus ont laissé carte blanche au service pour imaginer et mettre en œuvre la végétalisation. Ce sont tout d'abord des centaines de plantes vivaces, d'arbustes et d'arbres en plus dont nous prenons soins. Leur quantité a plus que doublé depuis 2010. Et puis, depuis 2014, d'abord sous la responsabilité de Matthieu Tricone (devenu directeur adjoint des services techniques), un travail a été fait pour diversifier les espèces plantées, travail que je poursuis depuis ma prise de fonction. Ces nouvelles espèces ont été sélectionnées en fonction notamment de leurs besoins en eau et en fertilisants. La commune investit par ailleurs de plus en plus dans du matériel écologique, par exemple des tronçonneuses à batterie.

Qu'avez-vous planté pour le printemps ?
Pour le fleurissement du premier semestre, ce sont 1 947 plants de plantes bisannuelles et 1 494 bulbes à floraison printanière, ainsi que 1 200 bulbes naturalisables vivaces qui ont été plantés à l'automne 2020. En ce qui concerne le fleurissement estival, c'est un total précis de 2 824 plants qui seront mis en terre en avril, dont certains sont des plantes vivaces que nous pourrons réutiliser à l'automne dans certains massifs.

Qu'est-ce que pour vous une gestion faite de bon sens ?
Tout d'abord, cela passe par le fait que nous essayons systématiquement de trouver des solutions alternatives à celles des produits chimiques, que nous travaillons beaucoup avec des plants issus de l'agriculture biologique. Nous réfléchissons aussi à de nouvelles techniques d'irrigation des plantes, plus économes en eau afin de cibler au plus près les apports. Les végétaux sont des alliés pour la santé humaine et le bien être des habitants, et aujourd'hui, un élément essentiel non seulement de la qualité du cadre de vie, mais aussi pour l'attractivité de la ville d'Ambazac.

– EN CHIFFRES –

7 AGENTS
aux espaces verts

2824 PLANTS
pour l'année 2021

309 ARBUSTES, 563 VIVACES ET 22 ARBRES
pour la végétalisation centre bourg

LES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX DÉMÉNAGENT EN ZONE ARTISANALE DES GRANGES

Depuis le début de l'année, les services techniques municipaux ont fait leurs cartons pour déménager dans les anciens locaux de la Société Nouvelle Transports Clermontois situés dans la zone artisanale des Granges, en direction de Saint-Laurent-les-Églises. Un déménagement progressif orchestré par le directeur des services techniques, Olivier Barre, et son adjoint, Matthieu Tricone, qui a permis une entrée définitive dans les lieux en mars.

Réhabilités et réaménagés pour recevoir les services techniques de la ville et leurs nombreux outils de travail, ils laissent derrière eux les futurs locaux qui seront transformés en Maison des associations et des citoyens rue d'Oradour-sur-Glane, dans le bourg.

La nouvelle localisation présente deux avantages de taille : le premier est qu'il soit excentré ce qui permet de remédier aux nuisances sonores causées par les activités parfois bruyantes des services. L'autre est qu'en déménageant, les services ont gagné en place, avec une superficie de bâtiment qui a quasiment doublé et un parking de plus de 8 000 m².

Pour la trentaine d'agents arrivés en zone des Granges, l'heure est à l'organisation et au rangement. Les nouveaux bâtiments et le grand parking ont permis de revoir l'organisation afin d'éviter les conflits d'usage entre les différents corps de métiers, que sont les tâches administratives, la menuiserie, la soudure, la mécanique, la peinture, les services des eaux ou encore des espaces verts.

Il nous a rejoint en mars :

Jean Philippe GANDOIS

Nouveau responsable de la voirie et des réseaux.

L'ARTÈRE PRINCIPALE DE NOTRE VILLE À CŒUR OUVERT

La seconde phase des travaux de réhabilitation du centre bourg s'est poursuivie malgré la météo peu clémente du début d'année, et les aléas liés à la crise sanitaire.

Les travaux de réfection et de sécurisation de la chaussée et des trottoirs, avenue de la Libération se poursuivent. Leur achèvement est toujours prévu pour fin mai.

Si ces travaux entraînent quelques désagréments pour les piétons, riverains, automobilistes, les commerces eux se trouvent également tributaires des différentes phases de progression des chantiers. Heureusement, le dialogue avec les élus et les personnels de la société sur le terrain, EUROVIA, est permanent et constructif.

Cécile BOULESTIN, responsable Cé'Léa coiffure :

"En amont, après la réunion organisée avec les commerçants, nous savions ce qui nous attendait et la durée prévisionnelle des travaux. Les lundis, les chefs de chantier, et assez régulièrement des élus, étaient accessibles pour répondre à mes questions. On se pose encore la question sur l'emplacement des futurs passages piétons au vue de la hauteur des trottoirs, mais on devrait avoir prochainement la réponse. Les ouvriers ont toujours pris soin de mettre une passerelle pour que les clients puissent avoir accès aux commerces. On aura en tout cas un beau trottoir bien large, ou l'on pourrait potentiellement mettre une terrasse. La suppression des places de parking 5 min, en face du magasin n'aura que peu d'impact sur la clientèle qui privilégiait déjà les emplacements de la place de la République, mais cela a nécessité de faire un peu de pédagogie avec les habitués qui ont dû être délogés plusieurs fois durant les travaux. Il va aussi falloir réexpliquer que les trottoirs ont été élargis pour les piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite, et non aux voitures."

Par ailleurs, l'artère principale de notre ville sera également dotée d'une esplanade devant l'école Paul Cézanne, afin de sécuriser les différents trajets des écoliers et mieux faire respecter la limitation de vitesse, trop souvent dépassée.

Nous vous rappelons également que pendant toute la durée de ces travaux, les foires se tiennent Place du 19 mars 1962.

Environnement

QUE DIT LA LOI SUR L'ÉPANDAGE DE PESTICIDES ?

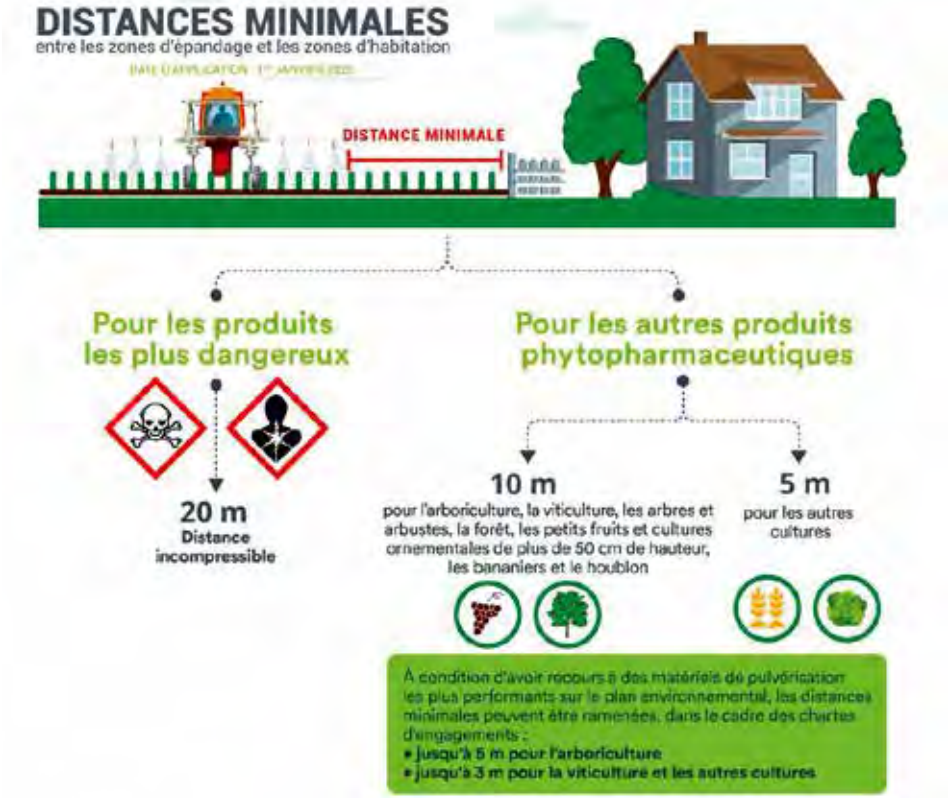

POUR LES AGRICULTEURS

après des années de vide juridique, l'arrêté du 29 décembre 2019 entré en vigueur le 1er juillet 2020 apporte une toute première réponse en imposant des distances minimales entre les zones d'épandage et les zones d'habitation. Elles sont de :

- 20 mètres pour les substances les plus préoccupantes définies par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses),
- de 10 mètres pour l'arboriculture, la viticulture, les arbres et arbustes, la forêt, les petits fruits et cultures ornementales de plus de 50 centimètres de hauteur, les bananiers et le houblon,
- et enfin 5 mètres pour les autres cultures.

Cependant, ces distances peuvent être réduites dans le cadre des chartes départementales validées par les préfets de département, et sous réserve d'utilisation de matériel anti-dérive dont la performance a été évaluée par les instituts de recherche.

En outre, même si ce nouveau dispositif ne précise pas s'il rend obsolète l'arrêté relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime, promulgué le 4 mai 2017, il est fortement conseillé de ne rien épandre au-delà d'un vent de 19 km/h et d'éviter "toute application directe de produit sur les éléments du réseau hydrographique".

POUR LES PARTICULIERS

l'achat, l'usage et le stockage de plus de produits phyto-pharmaceutiques (pesticides de synthèse, comme le glyphosate)

sont INTERDITS

aux jardiniers amateurs depuis le 1er janvier 2019.

Les reliquats de produits peuvent être récupérés pour retraitement à la déchèterie.

LA VILLE D'AMBAZAC

s'est quant à elle inscrite dans une démarche zéro pesticides depuis 2006, afin de préserver la qualité de nos sols, de notre eau et de notre air qui en bout de chaîne conditionnent notre santé, et la capacité des générations futures à vivre sur notre terre.

L'arrêt de l'utilisation de ces produits entraîne des changements de pratiques, comme par exemple l'enherbement et la végétalisation qui seront mis à l'œuvre, par exemple, au cimetière.

Notre commune **s'engage**
objectif ZÉRO PESTICIDE

LES MISSIONS ET COORDONNÉES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Auxiliaire de justice, le conciliateur de Justice intervient dans le cadre d'un conflit entre deux personnes physiques ou morales afin d'obtenir un accord amiable entre elles et d'éviter ainsi un procès.

Maître Christian BEY, conciliateur de justice au Tribunal d'Instance de Limoges, a présenté les prévisions de ses permanences sur la commune d'Ambazac pour l'année 2021. Merci de prendre rendez-vous avec lui au 06 46 80 14 95.

L'ÉTANG DU GRAND JONAS, UN ÉCRIN DE NATURE AU BORD DE L'EAU

Quel lieu plus emblématique pour notre ville que l'étang de Jonas. De l'été à l'hiver, il offre un paysage à couper le souffle. Dans ce numéro, nous revenons sur l'histoire et les projets autour du plan d'eau.

IL ÉTAIT UNE FOIS LES ÉTANGS DE JONAS

Un petit étang est creusé vers 1076, il ne fait que quelques hectares. De cette période, ont demeuré le pied de digue et son canal d'évacuation. Au Moyen-Âge, en 1222, il est donné, par le Seigneur d'Ambazac, Amélius de Montcocu (dont le château se situait à la place de l'actuel château de Montméry), aux moines de l'ordre de Grandmont fondé par Etienne de Muret, pour en faire une pêcherie. Le Petit et le Grand Jonas leurs permettaient d'avoir du poisson en abondance lors du jeûne, mais aussi de vendre le surplus. Puis, jusqu'au début du XXe siècle, l'étang vécut de longues périodes d'assèchement. L'entreprise de pisciculture du Petit Jonas créée en 1906, atteint sa production maximum en 1911, spécialisée en production de saumons de fontaine et de truites arc-en-ciel. Monsieur Lhéritier, le pisciculteur, a aussi été l'inventeur, constructeur et distributeur des machines aquatiques « eurëka » destinées au faucardage des étangs. Cette activité cessa dans les années 1950, ce qui mena à l'assèchement de l'étang. Ce n'est qu'en 1971 que la municipalité demande aux 30 propriétaires de vendre leurs parcelles pour agrandir et remettre en eau le Grand Jonas, ce qui sera chose faite en 1976. Ces travaux sont complétés par la création d'une offre touristique par le biais d'un camping municipal. Ce lieu est devenu incontournable pour les habitants et les touristes. Puis il n'y a plus eu d'aménagements significatifs, ni même de réel entretien jusqu'à l'arrêt de la baignade et l'incident sur la digue en 2015. Aucune vidange n'avait alors eu lieu depuis plus de 20 ans.

Suite à l'apparition de cette fuite, le choix a été fait de conserver le Grand Jonas et d'investir en conséquence pour le faire. Après la réparation de la digue, il a été décidé de travailler à l'amélioration globale du site, à commencer par rendre possible au plus grand nombre de visiteurs le tour pédestre de l'étang.

Ci-contre: Michel Lhéritier, créateur de la " pisciculture du Centre" en aval de l'étang du petit Jonas au début du XXe siècle, fut également l'inventeur et constructeur d'engins aquatiques, tel que "l'Eurëka", machine destinée au faucardage des étangs. Opération qui consiste à couper et exporter les roseaux et autres herbacées poussant dans l'eau.

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

Le travail paye puisque le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne a souhaité s'appuyer sur l'aménagement afin d'organiser le 2 février dernier, autour du Grand Jonas, la journée mondiale des zones humides. L'occasion de tourner les projecteurs vers ces zones de nos territoires, indispensables maillons dans la préservation de la faune et de la flore, mais aussi du climat. Cette année, a été proposé pendant les vacances scolaires, un parcours autonome autour de l'étang à faire en famille. Accompagnés d'un guide distribué dans les écoles, petits et grands ont ainsi pu observer et réfléchir pour passer l'ensemble des étapes qui le composait. Un premier succès pour cette activité proposée en collaboration par la mairie et le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne.

DU NEUF DU CÔTÉ DU CAMPING

De nouveaux gérants ont réalisé leur rêve et sont arrivés début février pour prendre en mains la destinée de notre camping trois étoiles « L'écrin nature ». Il s'agit de Sébastien et Cécile Mathiot. Ces jeunes actifs ont fait le choix d'une reconversion. Ils ont laissé derrière eux leur vie citadine pour venir s'installer avec leurs enfants dans ce qu'ils ont perçu comme leur petit coin de paradis surplombant l'étang de Jonas, après avoir visité nombre d'autres campings. « On se donne une à deux saisons pour voir comment ça va tourner » explique le couple qui a plus d'une idée dans son sac. Pour le moment, au programme avant la réouverture au public prévue début avril, du nettoyage et la création d'un chalet issu de bois 100% limousin pour proposer de la restauration rapide, sur place ou à emporter. « On va essayer de faire le maximum avec du local et de créer des partenariats avec les commerçants et restaurateurs locaux » souligne Sébastien. En attendant l'ouverture des 63 emplacements, dont des tentes lodges, des mobiles homes et un petit cottage finlandais atypique, le site internet du camping lui aussi s'est fait une beauté. Terrain de foot, de pétanque, piscine extérieure chauffée, aire de jeux, base VTT et de trail… tous les ingrédients sont réunis afin que petits et grands y trouvent leur compte durant le séjour.

Tél. : 05 55 56 60 25
ou 06 52 92 71 65,
contact@campinglecrinanture.com
www.campinglecrinature.com

UNE NOUVELLE BALADE AUTOUR DE JONAS

C'est dans le cadre de la valorisation du site de Jonas et de son patrimoine, que ce circuit pédestre a été pensé. L'abaissement du niveau d'exploitation de l'étang de plusieurs dizaines de centimètres a par ailleurs permis l'installation de nouvelles espèces d'oiseaux. Un partenariat a alors été lancé avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) de la Haute-Vienne afin de proposer un circuit pédagogique. 4 panneaux informatifs agrémenteront bientôt votre balade. Histoire de l'étang, poissons, arbres et oiseaux que vous croiserez n'auront plus de secret pour vous grâce à ces tables de lecture. Avec cet investissement supplémentaire de 8 000€ la ville souhaite que cette balade puisse faire l'objet de sorties scolaires, péri- et extrascolaires afin de sensibiliser les enfants à leur environnement, dès leur plus jeune âge. C'est dans ce sens que des activités ont été programmées avec la LPO à destination d'une classe de CP et une de CE1.

Un parcours de santé imaginé par le Conseil Municipal des Jeunes est venu compléter le sentier pédestre autour du plan d'eau. La commune a investi dans la réalisation de toilettes sèches afin de poursuivre la valorisation du site.

VOTRE AVIS COMPTE :
Suite à l'étude de faisabilité, une réunion publique et une consultation seront organisées afin que les citoyens puissent donner leurs avis sur ce projet structurant localisé sur un lieu emblématique de la commune.

DÉMÊLONS LE VRAI DU FAUX

Suite à la parution d'un article polémique dans la presse locale, le maire a été interpellé sur un projet de piscine à l'étang de Jonas. Qu'en est-il exactement ?

FAUX : il n'a jamais été question de construire une piscine !

Le projet consiste à rendre à nouveau possible la baignade en eau naturelle. La municipalité parie sur un aménagement à minima permettant de garantir sans traitement chimique toute la saison estivale une qualité de l'eau de baignade. Tout en préservant l'environnement naturel.

FAUX : il n'a jamais été question de construire une station d'épuration à Jonas !

Ce projet permet au contraire de travailler sans attendre à l'amélioration des eaux de tout le bassin versant, en collaboration étroite avec les agriculteurs de ce territoire (mise en défend des cours d'eau, techniques alternatives d'abreuvement des cheptels ou de franchissement des ruisseaux).

FAUX : la solution du curage ne peut pas se substituer au projet porté par la municipalité.

Pour 100 000 m³ de vase à traiter à 30€/m³ en moyenne, on serait sur un budget nettement plus conséquent, qui ne tiendrait par ailleurs pas compte de l'apport permanent de sédiments par les ruisseaux, obligeant à renouveler régulièrement cette opération.

CE QUI EST VRAI :

Vous êtes nombreux à vouloir retrouver la baignade à Jonas. Ce projet viendrait compléter les différents aménagements déjà réalisés : parcours de santé, sentier pédestre autour de l'étang, toilettes sèches, parcours informatif.

La municipalité fait le choix de la GRATUITÉ. Choix assumé au profit de tous, et plus particulièrement de ceux de plus en plus nombreux qui ne peuvent pas se permettre de dépenser pour les loisirs ou qui ne peuvent pas partir en vacances !

VŒUX 2021 : À DÉFAUT D'UNE CÉRÉMONIE, UNE VIDÉO POUR LES VŒUX DU MAIRE

Crise sanitaire oblige, la traditionnelle cérémonie des vœux aux habitants a été annulée. Pour la nouvelle année, pas de rassemblement mais un message vidéo de Monsieur le maire sur l'année écoulée et celle à venir.

Ce fut l'occasion tout d'abord de rappeler « l'importance de l'ensemble des acteurs de notre quotidien, les agents des services publics, les « petites mains » de l'industrie française trop souvent rendues invisibles, le monde agricole. », mais aussi « toutes celles et ceux qui ont agi spontanément, au service de nous tous, sur notre territoire », à l'image des couturiers et couturières qui ont confectionné des masques, ou ceux qui ont permis le portage de courses aux habitants les plus vulnérables. Mais l'année écoulée n'a pas fait disparaitre les combats politiques qui restent à mener, comme celui des retraites ou des libertés fondamentales.

Parce que la vie continue, malgré la crise, il a par la suite parlé des différents projets de l'année à venir, « Citons pêle-mêle l'étude pour la création d'un espace de baignade à Jonas, la transition vers une cantine scolaire bio et locale, le début du déploiement de la fibre, le déménagement des services techniques municipaux en zone industrielle des Granges, la poursuite de l'aménagement du centre-bourg ou le travail sur l'empreinte écologique de la ville. », ou encore le lancement d'une étude concernant la Maison des Associations et des Citoyens.

Il put ainsi conclure qu' « Une année s'achève, une autre commence, mais le travail, les exigences et l'engagement de notre équipe municipale demeurent, afin de porter notre objectif fondamental, celui de vivre bien tous ensemble dans la paix et la tranquillité. ».

TROIS AGENTS MUNICIPAUX DÉCORÉS DE LA MÉDAILLE DU TRAVAIL...

Chaque année la cérémonie des vœux du maire est aussi l'occasion de remettre les médailles du travail. Pandémie oblige, cette année point de cérémonie officielle. Cependant trois agents ont été distingués :

Olivier BARRE,
Directeur des Services Techniques
médaille de Vermeil (30 ans de services)

Dominique LANGENBACH,
Adjoint Technique Principal de 2e classe au service Bâtiments
médaille de Vermeil (30 ans de services)

Gertruda FLEURAT,
Adjoint Technique Principal de 1re classe au service Entretien
médaille d'Argent (20 ans de services)

...DEUX DÉPARTS EN RETRAITE :

Gertruda FLEURAT,
Adjoint Technique Principal de 1re classe au service Entretien. Elle assurait depuis de nombreuses années l'entretien de l'école Jacques Prévert. Retraite à compter du 01/02/2021.

Dominique LANGENBACH,
Adjoint Technique Principal de 2e classe au service Bâtiments en charge de tous nos travaux de peinture et revêtements intérieurs comme extérieurs - Retraite à compter du 01/04/2021.

La municipalité leur souhaite une bonne et longue retraite.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Même si à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne disposons pas de la confirmation de la tenue des élections les 13 et 20 juin prochains, voici quelques informations sur les scrutins à venir.

- Des équipements de protection seront mis à la disposition des électeurs qui n'en disposent pas dans tous les bureaux de vote.

- Les inscriptions sur la liste électorale doivent être effectuées avant le 6e vendredi avant le scrutin pour être validées, soit avant le vendredi 7 mai 2021 pour ces élections.

  Pour vérifier votre situation, rendez-vous sur le site du Service public : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE ou en mairie, notamment si vous avez déménagé au sein même de la commune, afin de mettre à jour votre adresse.

- Chaque électeur pourra exceptionnellement disposer de deux procurations établies en France. Une téléprocédure, baptisée *Ma procuration,* devrait prochainement voir le jour afin de faciliter cette procédure.

COMME AMBAZAC, LA SOUTERRAINE OPTE POUR LA NUIT NOIRE

Comme à Ambazac depuis 2018, la municipalité de la Souterraine a décidé d'engager un travail pour « revoir la nuit », c'est-à-dire éteindre l'éclairage public la nuit. Un choix qui a permis de réduire la consommation d'énergie de près de 50% en deux ans dans notre ville. C'est la raison pour laquelle notre maire, Stéphane Ché, a été sollicité pour faire un retour d'expérience dans le bulletin municipal sostranien.

« La labellisation « ville étoilée » est pour nous la concrétisation d'un travail politique et environnemental amorcé en 2015 » explique Stéphane Ché, maire d'Ambazac. Dans cette ville de près de 6 000 habitants, tout a commencé par l'intervention de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) sur l'éclairage public qui est venue confirmer la volonté de la Municipalité de procéder à l'extinction de l'éclairage la nuit.

À Ambazac, d'entrée de jeu, le choix a été fait d'associer à cette démarche les citoyens, afin que l'extinction totale des lumières la nuit soit mieux comprise et acceptée par la population. Ainsi, deux réunions publiques ont été organisées afin de débattre, comprendre et expliquer les hypothèses envisagées par la Municipalité.

Appuyée par l'ANPCEN, le groupe de travail composé d'habitants, d'élus, de gendarmes, et également du Syndicat Énergies de la Haute-Vienne a affiné le projet, notamment dans sa mise en œuvre. Après une période d'essai fin 2018, il a rapidement été décidé de généraliser la mesure à l'ensemble de la ville.

« Le retour sur investissement pour Ambazac s'est fait ressentir encore plus vite que prévu. » commente Stéphane Ché, *« Ce dispositif nous permet d'économiser pas moins de 25 000 € par an et d'avoir eu un retour sur investissement en moins de deux ans. Ce sont autant de deniers publics que nous avons pu redéployer dans l'action municipale. »* conclut-il.

DOSSIER

« Revoir la nuit »
UN ÉCLAIRAGE RAISONNÉ ET RAISONNABLE

Extrait de bulletin municipal de La Souterraine

Pour rappel, l'éclairage public d'Ambazac est géré par le Syndicat Énergies de Haute-Vienne (SEHV). Ainsi, les services techniques municipaux ne font que transmettre les informations au syndicat qui intervient par la suite lorsque des anomalies ou dysfonctionnements sont constatés. Le réseau d'éclairage public de la ville est organisé par secteurs géographiques ce qui explique certains décalages parfois à une rue d'écart, et le fait qu'il ne soit pas possible de réaliser des paramétrages personnalisés par rue. Les changements de programmation, notamment l'été, sont faits au niveau des horloges d'allumage et d'extinction, lesquelles sont plus ou moins réactives en fonction du fait qu'elles soient mécaniques ou digitales. En cas de dysfonctionnement, nous vous invitons à contacter la mairie.

VISITE DU MINISTRE EN CHARGE DE LA RURALITÉ À AMBAZAC : LE MAIRE RAPPELLE L'IMPORTANCE DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

Le 25 février, Stéphane Ché a accueilli, aux côtés des co-présidents du CASA Nicole Noussat et Joachim Miguez, la directrice Karine Chabroux et les cinq médiateurs sociaux, le secrétaire d'Etat à la Cohésion des territoires en charge de la ruralité, Joël Giraud, accompagné notamment du préfet de la Haute-Vienne, Seymour Morsy, de la députée de la circonscription, Sophie Beaudouin-Hubière, et du Président de la CC ELAN, Alain Auzeméry.

De passage à Ambazac, le ministre est venu inaugurer la labellisation « Maison France Services » de la structure se situant dans l'ancien bâtiment voyageurs de la gare depuis 2007. Le PIMMS (Point Information Médiation Multi Services) d'Ambazac regroupe près d'une vingtaine de partenaires dans le domaine de la santé (CPAM, MSA, CARSAT), du social (CAF, CRIJ, Fepem Association France Victime…), de l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale Rurale…) et de l'administration (DIRECCTE, impôts (DGFIP), Préfecture, ANTS, Ministère de la Justice). Les médiateurs effectuent par ailleurs de la médiation pour EDF et restent un relais SNCF pour les usagers du train. S'ajoutent à ces services, l'aide à l'utilisation de l'outil informatique et internet et l'accompagnement dans les recherches d'emploi, comme la rédaction de CV et de lettre de motivation.

Afin de compléter cette offre, la 1re structure itinérante de la Haute-Vienne, le PIMMS mobile, géré par CASA (Centre d'Animation Sociale d'Ambazac), a été mise en route à l'automne 2020. Information, conseil, accompagnement sur les démarches administratives et/ou sociales : cet équipement de proximité sillonne Ambazac et 16 communes de la Communauté de communes ELAN.

La visite du ministre fut également pour le maire l'occasion de rappeler l'importance du service public de proximité pour lequel il s'est déjà mobilisé, comme lors de la fermeture du Centre des Finances Publiques d'Ambazac en 2018. En effet, comme d'autres villes, Ambazac doit faire face à la désertification médicale, au manque de professeurs ou encore à la raréfaction des trains s'arrêtant à Ambazac. Des problématiques auxquelles la municipalité tente de trouver des solutions, à l'image du projet de maison médicale.

Adresse du PIMMS :
2, place de la Gare,
87240 Ambazac
Tél: 05 55 57 05 30
ambazac@pimms.org
www.centre-animation-ambazac.fr
@pimmsambazac.org

Horaires :

Lundi : 9h-12h / 14h-17H,
mardi : 9h-12h / 14h-17H,
mercredi : 9h-12h / 14h-17H,
jeudi : 9h-12h / 14h-17H,
vendredi : 9h-12h / 14h-17H.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2021

Cet été aura lieu la campagne nationale de fleurissement de la France et pour cette occasion, le Jury communal de la ville d'Ambazac organise le très attendu concours des maisons et fermes fleuries.

Pour mémoire, ce concours annuel a pour but d'encourager le fleurissement des habitations et l'embellissement de la commune afin d'offrir aux Ambazacois un cadre de vie plus agréable. Si vous aimez les fleurs, les plantes dans votre jardin ou sur votre balcon, que vous avez la main verte et que vous avez adopté des gestes écologiques dans la gestion et l'entretien de votre espace vert, n'hésitez plus ! Participez à ce concours en vous rendant dès à présent à l'accueil de votre mairie afin d'y remplir un bulletin d'inscription.

Vous le trouverez également en format PDF, téléchargeable en ligne sur le site internet de la mairie : www.mairie-ambazac.fr

Les participants doivent opter pour l'une des catégories suivantes :

- **1re catégorie :** maison avec jardin visible la rue,
- **2e catégorie :** décor floral installé sur la voie publique,
- **3e catégorie :** balcon et terrasse,
- **4e catégorie :** fenêtres et murs,
- **5e catégorie :** potager fleuri (vocation nourricière dominante),
- **6e catégorie :** hôtel, restaurant, café, commerce et autre prestataire (fleurissement des façades et abords visibles de la rue),
- **7e catégorie :** parc fleuri (au moins 3000 m²),
- **8e catégorie :** ferme fleurie (l'exploitation agricole doit être en activité).

Le fleurissement doit impérativement être visible de la rue. En effet, le jury n'accorde les récompenses qu'aux individuels qui contribuent à l'embellissement de notre environnement.

! ATTENTION !
La date limite des inscriptions est établie au 15 juin 2021.

AMBAZAC D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

LES HAVILAND : UNE FAMILLE DE PORCELAINIERS A AMBAZAC

La famille Haviland a joué un rôle historique fondamental dans l'industrie de la porcelaine pendant près d'un siècle.

L'aventure des porcelainiers Haviland débute en 1840, lorsque David Haviland, importateur américain de vaisselle, s'installe à Limoges pour sélectionner sa marchandise. Rapidement, sa propre usine est construite en 1853 et permet l'exportation de la célèbre et précieuse porcelaine vers les Etats-Unis. Le succès est tel qu'à la fin des années 1870, la société Haviland réalise les services de tables officiels de la Maison Blanche. David Haviland contribue ainsi à faire passer la fabrication de la porcelaine française à l'ère industrielle.

Puis il fonde, en 1864, une nouvelle société nommée « Haviland & Cie » avec ses fils Charles-Edward et Théodore. Il associe ses deux fils au développement de l'entreprise. Charles-Édward devient le patron de l'usine à Limoges et Théodore, né en France, part aux États-Unis promouvoir la porcelaine française face à la concurrence anglaise et allemande. Malheureusement, la société se dissout quelques années plus tard, du fait d'une mésentente entre les frères Haviland.

Néanmoins, Théodore Haviland, de retour en France, fonde à son tour sa propre entreprise en 1882 avec son fils William. C'est à ce moment qu'apparaît la fameuse porcelaine céladon, « ni vert, ni gris, couleur de clair de lune ». Au tournant du XXe siècle, sa société devient la plus importante de Limoges. Les Haviland incarnent alors une immigration d'entrepreneurs caractéristique du XIXe siècle.

C'est ainsi que Théodore Haviland fit de la porcelaine de Limoges une renommée mondiale.

L'HISTOIRE DU CHÂTEAU ET DU PARC DE MONTÉMRY

Théodore Haviland fut le fondateur du domaine de Montméry en achetant la propriété en 1883 où le Montcocu, lieu-dit où était édifié un ancien château fort, fut rebaptisé par le nom de Montméry.

La réalisation du château fut confiée à l'architecte Limousin Menissier. Sa construction se caractérise par son éclectisme fait de la juxtaposition de différents styles européens, notamment gothique, Renaissance Française et roman. Ces éléments peuvent s'observer sur les façades et dans le décor intérieur de l'édifice.

Le domaine comprend également un parc paysager remarquable agencé à l'époque de la construction, composé notamment d'étangs, de différentes espèces botaniques, d'un potager, d'une rivière anglaise ainsi que de plus d'une centaine d'espèces d'arbres et d'arbustes du monde entier, dont certaines sont uniques en France.

Le domaine de Montméry a également été le théâtre de plusieurs films. En effet, il a servi de décor pour les films « Providence » d'Alain Resnais (7 Césars du cinéma), « Les Destinées sentimentales » d'Olivier Assayas (4 nominations aux Césars 2000), et « Lady Chatterley » de Pascale Ferran (5 Césars en 2007).

Aujourd'hui privé, le château fait l'objet d'importants travaux en vue de pouvoir - peut-être - ouvrir ses portes au public ...

#AMBAZACFÉMINISTE : LA VILLE SE MOBILISE POUR LES DROITS DES FEMMES

A l'occasion de la journée mondiale des droits des femmes, la ville d'Ambazac s'est mobilisée contre les inégalités entre les femmes et les hommes au travers de trois thématiques traitées via des affiches. Parce que cette lutte ne peut se réduire à une seule journée, elles ont fait l'objet de publications sur la page Facebook de la ville pendant 3 semaines, et ont été disposées dans les panneaux d'affichage de la ville pendant un mois.

Les sujets abordés ont été ceux de la sur- et la sous-représentation des femmes dans certaines professions et formations, le second sur l'inacceptable écart salarial entre les sexes encore en 2021, et enfin sur les violences faites aux femmes.

Pour rappel, cette journée trouve ses origines dans les mouvements révolutionnaires socialistes européens du XXe siècle. La première a eu lieu le 8 mars 1911 suite à une proposition de Clara Zetkin, une enseignante, journaliste et femme politique allemande, lors de la seconde conférence de l'Internationale socialiste des femmes. En France, c'est en 1977 que cette journée acquiert un statut officiel.

Comme en témoignent les récentes libérations de la parole, la question de l'égalité entre les sexes est une condition indispensable pour faire progresser notre société. Alors que les lignes sont en train de bouger, la recrudescence récente des violences faites aux femmes liées aux confinements, les différences persistantes en termes de représentation ou encore de revenus nous rappellent que ce combat est plus que jamais d'actualité. Ainsi, si la prise de parole des femmes est de plus en plus acquise, elle doit maintenant se traduire par des réponses notamment de l'État, pour qu'en vaille l'article 1 de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne d'Olympe de Gouges rédigée en 1791 : « La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. ».

UNE ÉDITION DU TÉLÉTHON PAS COMME LES AUTRES : LA VILLE FAIT UN DON EXCEPTIONNEL

Comme nous l'avions relayé, les traditionnelles manifestations organisées autour du Téléthon n'ont pas pu avoir lieu cette année pour des questions sanitaires évidentes.

Cependant, la ville avait souhaité accompagner l'AFM afin de communiquer sur la mise en place de leur plateforme de dons en ligne, laquelle a permis de collecter 60€. 310€ ont également été récoltés grâce à l'urne disposée à la mairie. Par ailleurs, le Conseil municipal a voté, fin février, un don exceptionnel de 500€, visant entre autres à compenser la perte des dons récoltés lors des événements habituellement organisés. C'est donc un total de 870€ qui ont été rassemblés à Ambazac, hors dons effectués au niveau du numéro dédié.

En espérant pouvoir reprendre cette année le cours des festivités associées à cet événement important, tant pour les familles que pour la recherche sur les maladies.

GARDER LE LIEN ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Il y a encore un an, des goûters étaient organisés entre les résidents du centre gériatrique de Muret et les enfants de l'ALSH. La crise étant passée par là, les visites physiques ne sont évidemment plus possibles. C'est la raison pour laquelle, afin que le lien intergénérationnel subsiste, une relation épistolaire et virtuelle s'est développée.

Ainsi, en janvier les enfants de l'ALSH maternel ont fabriqué des cartes pour leur souhaiter une bonne année. Elles ont été complétées par une vidéo dans laquelle les enfants souhaitent leurs meilleurs vœux à leurs amis de Muret, laquelle a par la suite été diffusée auprès de chaque résident, individuellement ou en groupe restreint.

Quelques semaines après, Véronique, animatrice de l'E.H.P.A.D de Muret a apporté une trentaine d'arbres à papillons réalisés en remerciement par les résidents qui ont été offerts et présentés aux enfants, après un passage en quarantaine.

Une belle initiative rendue possible par le travail de concert des équipes de l'ALSH et du centre gériatrique, qui pendant cette période difficile pour nos aînés, coupés du monde mais surtout de leurs familles, permet de redonner le sourire à plus d'un résident.

Pour la suite, un carnaval, qui serait organisé en fin d'année, est en projet entre les deux structures.

MASQUES GRATUITS DISTRIBUÉS AU COLLÈGE JEAN MOULIN

Au mois de février, les élèves scolarisés au collège Jean Moulin d'Ambazac ont bénéficié de dons de masques conformes au nouveau protocole sanitaire renforcé, entré en vigueur depuis le 1er février 2021 dans tous les établissements scolaires.

En effet, le nouveau protocole sanitaire mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale prévoit que seul le port de masques chirurgicaux ou le port de masques en tissu « grand public » de catégorie 1 sont autorisés.

Cependant, cela représente un coût pour les familles. C'est pourquoi l'association des parents d'élèves FCPE du collège Jean Moulin a décidé d'offrir à chaque élève deux masques conformes aux exigences de l'État et produits en France. Les deux pharmacies d'Ambazac ont également effectué des dons de masques au profit des collégiens qui en auraient besoin, notamment en sport où un 3ème masque est obligatoire.

Crise sanitaire : 45 000€

POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE AMBAZACOISE

La crise sanitaire qui touche la France depuis près d'un an maintenant continue à avoir de nombreuses répercussions humaines, sociales et économiques, singulièrement pour les commerçants, artisans, petites et moyennes entreprises qui ont été contraints de fermer leurs portes à plusieurs reprises, contrairement aux grandes surfaces. Or, à l'heure où les mesures sanitaires amenuisent les interactions sociales, l'économie de proximité n'a jamais été autant nécessaire.

CONSOMMER LOCAL, UN ACTE CITOYEN QUI PERMETTRA À NOTRE VILLE DE RESTER DYNAMIQUE

Ambazac a fait le choix de s'orienter vers un dispositif simple à mettre en place et pouvant générer des retombées économiques rapides sur la trésorerie des entreprises, mise à mal par la situation sanitaire. Validé par nos commerçants ambazacois, c'est le dispositif des bons d'achat qui a été retenu. Ainsi, il a été décidé que 3 bons d'achat numérotés pour une valeur totale de 15€, seraient distribués à tous les foyers de la ville. Utilisables dans les commerces partenaires de l'opération, identifiables grâce au logo « Ambazac dans mon sac », l'action ne concernera pas les 3 enseignes de la grande distribution alimentaire installées à Ambazac. A contrario, afin que les restaurateurs puissent aussi en bénéficier, alors même qu'il n'y a pas de visibilité sur leur réouverture, il a été acté de prolonger la date de validité jusqu'au 30 septembre 2021. A noter, que les bons ne seront pas acceptés pour l'achat de tabac, d'alcool et à des fins de jeux ou de pari.

En plus de constituer une aide directe aux acteurs économiques locaux, l'opération des bons d'achat est un coup de pouce symbolique pour le pouvoir d'achat des foyers ambazacois. Par ce dispositif, la ville espère réancrer l'habitude des habitants d'aller faire leurs achats dans les commerces de proximité qui font le dynamisme économique de notre ville. A sa manière, ce dispositif participe à renouer du lien social entre les habitants, dans une période où il est cruellement mis à mal.

Nathalie NICOULAUD,
conseillère déléguée au développement économique :

"Nous avons opté pour cette mesure pour qu'elle apporte à la fois un petit coup de pouce au pouvoir d'achat des Ambazacois, et une aide directe pour nos commerçants. On espère redonner de l'élan au tissu économique de proximité qui a souffert des mesures sanitaires successives. C'est aussi pour nous un pari, celui de miser sur le fait que les habitants vont reprendre goût à consommer davantage localement."

MODE D'EMPLOI

Recevez dans ce bulletin 3 bons d'achat d'une valeur totale de 15€. Ils sont non-réplicables, numérotés et associés à l'exemplaire de votre bulletin.

1. Consultez la liste mise à jour des participants à l'opération sur le site de la mairie www.mairie-ambazac.fr, son facebook, ou à la mairie sur le panneau d'affichage.
2. Rendez-vous chez vos commerçants. Ceux qui y participent sont reconnaissables grâce à une affiche et un logo « Ambazac dans mon sac ».
3. Dépensez vos bons d'achat (sauf tabac, alcool, jeux ou paris de la Française des Jeux). Vous venez d'effectuer votre geste citoyen de la journée !

Un impact rapide et direct sur la trésorerie des acteurs de l'économie locale

+ 45 000 € injectés dans l'économie ambazacoise

+ 50 commerçants, artisans, restaurateurs, petites et moyennes entreprises ciblés par l'opération

+ 8 700 bons d'achat distribués aux foyers ambazac

LES ÉLUS À L'ÉCOUTE DE NOS COMMERÇANTS

Depuis un an, bien que la compétence économique relève de la Communauté de communes ELAN, la municipalité a souhaité à son échelle, mettre en place une série d'actions, comme l'exonération des redevances d'occupation du domaine public ou encore le recensement des offres de livraison, venues en complément des aides existantes.

Parallèlement, comme chaque année, une réunion est organisée avec les commerçants ambazacois afin de leur faire un retour sur l'avancée des aménagements les concernant, mais aussi d'échanger sur les thématiques les affectant. Cette année, la réunion a réuni plus d'une vingtaine de commerçants le 22 février dernier à l'espace du Mont Gerbassou. Étaient présents le Maire, Stéphane Ché, accompagné de 4 élus, ainsi que la responsable en charge des questions économiques à la Communauté de communes ELAN.

Une courte présentation des aides existantes gérées par l'intercommunalité a d'abord été faite. Elle portait sur le dégrèvement exceptionnel des 2/3 de la Cotisation Foncière des Entreprises pour 7 secteurs, ainsi que sur le Fonds de soutien à l'investissement économique local.

Par la suite, cette réunion a été l'occasion pour les élus d'Ambazac d'annoncer que les mesures d'aide municipales seront renouvelées en 2021. De surcroît, la commune a proposé d'engager une opération de forte envergure pour soutenir les commerces de la ville, actuellement en grande difficulté du fait de la crise sanitaire : les bons d'achat.

ELAN
Communauté de communes
Elan Limousin Avenir Nature

Contact avec Chloé MARCHAND, animatrice Économie et du programme LEADER à la CC Elan,

tél. 05 55 56 04 84
cm.assointerconsulaire87@gmail.com

Un centre de vaccination COVID-19 à Ambazac grâce à la mobilisation des soignants

Les soignants d'Ambazac proposent à la population locale un centre de vaccination contre la COVID-19 en association avec la municipalité d'Ambazac et l'ARS Nouvelle-Aquitaine depuis la mi-mars. Les vaccinations se font depuis lors selon le rythme de livraison des doses, à raison de deux journées de vaccination par semaine.

Étant donné les recommandations nationales, cette vaccination ne concernera pour le moment que deux catégories de personnes :

- les patients de plus de 75 ans,
- les patients âgés de 50 à 74 inclus présentant des pathologies chroniques.

Cette vaccination est destinée exclusivement aux personnes vivant dans les communes suivantes :

- Ambazac,
- Saint-Laurent-les Églises,
- Saint-Sylvestre,
- Les Billanges
- Razès,
- Saint-Priest-Taurion
- Saint-Just-le-Martel

Le dispositif est appelé à s'étendre à encore plus de communes par la suite.

SI VOUS ÊTES CONCERNÉS PAR CETTE CAMPAGNE, IL EXISTE DEUX CAS DE FIGURE :

1°) vous êtes suivi par : le GROUPE MÉDICAL ou le Dr Caroline LHÉRITIER, dans ce cas vous serez contactés directement, vous n'avez donc pas à effectuer de démarche.

La priorisation des patients sera effectuée directement par les médecins.

2°) Vous vivez sur l'une de ces quatre communes, et votre médecin traitant est situé dans une autre commune ou vous n'avez pas de médecin traitant, dans ces deux cas seulement vous pouvez joindre le numéro dedié 07 84 83 83 63 pour vous inscrire.

La vaccination sera réalisée dans la salle Beaubourg de l'espace Mont Gerbassou qui a été aménagée par l'équipe municipale et gracieusement équipée d'ordinateurs par la société EVA-team.

La parole à l'association du Hameau des Partages

HAMEAU DES PARTAGES : UN PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF

Quelques nouvelles de l'habitat participatif qui se crée sur notre commune. Ce projet avance, malgré l'année 2020 qui par ses confinements à répétition a freiné l'évolution de ce dernier.

Malgré l'année 2020 qui par ses confinements à répétition a freiné l'évolution de notre projet, en voici quelques nouvelles. A la veille du confinement, a été déposé en Mairie **le permis de construire qui a reçu un avis favorable le 31 octobre.** Un appel d'offre privé a été lancé dans le mois de novembre. Au mois de juin les statuts de la SAS coopérative d'habitants à capital variable ont été déposés auprès du tribunal de commerce de Limoges. **Deux journées de portes ouvertes ont été organisées sur le lieu le 27 septembre et le 11 octobre, ou un public diversifié est venu s'informer.** Il a été déposé auprès de la DDT courant décembre une demande de dérogation, pour acquérir la possibilité à un Prêt Locatif Social qui aura pour but de faciliter ; entre autres ; l'accessibilité aux ménages à faible revenu. Les logements peuvent également **bénéficier des APL et autres aides sociales,** pour ceux qui en remplissent les conditions. Nous avons eu également la bonne nouvelle d'une **participation de principe de la CARSAT pour le financement du projet, ce qui, couplé avec le PLS, diminuera la charge locative des coopérateurs.**

Nous sommes également à ce jour, après une rencontre fructueuse avec l'association Habitat humanisme, en relation afin de trouver un terrain d'entente pour qu'il puisse intégrer le projet. Nous espérons qu'un compromis pourra être trouvé afin de satisfaire les parties, courant 2021. **Pour rappel, ce projet propose de bâtir 9 logements en matériaux biosourcés avec un assainissement en phyto-épuration, une production électrique en photovoltaïque. Les logements offrent une diversité pour une mixité sociale en proposant des surfaces entre 55 m² et 103 m².Tous les logements répondent aux normes de l'accessibilité, et atteignent une performance énergétique très proche du concept passif.** Ce projet a pour but de réunir des foyers qui souhaitent vivre dans un cadre champêtre, à proximité des commerces et services, en bénéficiant de l'entraide du groupe.

Il reste encore quelques logements à pourvoir. Le délai des travaux est estimé à une grosse année, ce qui nous permet d'envisager une rentrée dans les lieux en 2023.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements, à lacardinale87@gmail.com ou au 06 80 84 48 94

Ambazac
Ville nature

Des petits gestes aux grandes conséquences !

MA B.A. POUR LA PLANÈTE N°1

Parce que la protection de la planète est l'affaire de tous, nous lançons une nouvelle rubrique concernant ces petits gestes simples du quotidien qui font la différence, tel le petit colibri qui fait sa part en allant chercher quelques gouttes pour les jeter sur le feu. Dans ce n°1, nous partons d'un constat : la présence trop fréquente de masques jetés par terre…

Ma B.A.* pour la planète

*Bonne Action

Trop souvent nous voyons des masques chirurgicaux jetables joncher le sol de nos rues, de nos espaces verts ou même de nos chemins de randonnée.

En plus d'être un objet sale pouvant encore véhiculer le virus, un masque est fait de polypropylène.

Ce dérivé de la matière plastique a besoin de pas moins de 500 ans pour se dégrader, c'est-à-dire de beaucoup plus de temps que celui nécessaire à le déposer dans un sac poubelle, qui sera ensuite incinéré à Limoges.

Du sol, au cours d'eau pour finir dans l'océan, il n'y a qu'un coup de vent. En se dégradant, le masque laisse derrière lui des milliards de microparticules qui se retrouveront en fin de cycle dans notre assiette.

Pensez-y la prochaine fois. Évitons les pollutions, jetons nos masques usagés dans les poubelles.

ALDI Ambazac
tél. 05 55 56 64 54
route de Guéret

LEADER PRICE FAIT PEAU NEUVE ET DEVIENT ALDI

Le magasin Leader Price a définitivement fermé ses portes le 24 février. Il rouvrira le mercredi 31 mars 2021 sous les couleurs d'ALDI après une séance de réaménagement et de « relooking ». Avec ce changement d'enseigne, un nouveau service de pain et viennoiseries cuits sur place vous sera proposé. Le dépaysement ne sera pas total puisque toute l'équipe du magasin reste inchangée.

LES TABLES DE MURET

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Chef cuisinier au restaurant scolaire depuis de nombreuses années, Laurent Boyer a quitté ses fonctions en début d'année pour prendre les rênes du restaurant de Muret.

Pour ce nouveau départ, il a rebaptisé l'établissement qui s'appelle désormais : « Les Tables de Muret ». Une fois les travaux de réfection terminés, le restaurant ouvrira ses portes le 1er avril.

Dans un premier temps, crise sanitaire oblige, il proposera des plats à emporter tous les midis du lundi au vendredi et les soirs lorsque le couvre-feu sera levé. La possibilité d'une demande de dérogation auprès de la préfecture pour passer une convention pour accueillir les salariés d'une entreprise le midi n'est pas écartée non plus.

Laurent Boyer souhaite travailler des produits frais et locaux. Toute sa viande sera fournie par un producteur ambazacois. Son objectif principal sera de privilégier la qualité à la quantité (bien souvent une carte avec moins de choix reste synonyme de qualité).

Lorsque le retour à une restauration sur place sera effectif, les Tables de Muret seront ouvertes du lundi au vendredi midi (menu ouvrier) et les vendredis soirs, samedis midi et soir et dimanche midi avec une offre plus « gastronomique ». Il proposera aussi une ouverture en semaine le soir aux associations ou autres groupes avec un menu unique.

Enfin une salle a été aménagée (avec vidéoprojecteur) pour accueillir des séminaires ou autres réunions. Le service sera assuré par un salarié, Laurent Boyer s'occupant bien évidemment des fourneaux.

Les Tables de Muret,
Allée Muret
87240 Ambazac
tél : 05 55 56 69 19

DES NOUVELLES DES ENFANTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les enfants de l'ALSH primaire continuent tous les mercredis leur voyage autour du monde. Les enfants ont déjà parcouru le Canada, Le Groenland, et le Pérou, la suite du voyage se fera en Croatie, en Chine puis en Nouvelle-Zélande.

Une initiation « détente et relaxation » a été proposée avec des ateliers de gym douce, ainsi que des ateliers autour des bons réflexes à avoir en cas de situations dangereuses, via l'association « Les petits secouristes » pour le groupe des plus grands.

De leur côté, les enfants de l'ALSH maternelle ont bénéficié d'un petit cours de sophrologie autour de la gestion des émotions, avec Lauriane Tissier (sophrologue). A la fin de chaque séance, un diplôme a été remis à chaque enfant avec également un livret permettant de reprendre en famille, tous les exercices vus au cours des différentes séances.

Nous vous rappelons que la municipalité, pour compenser l'annulation de la visite de l'école et de l'accueil de loisirs des futurs écoliers de la rentrée 2021, a mis en place des visites virtuelles qui sont visibles sur le site de la mairie. Nous restons cependant à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

REMERCIEMENTS

La commune tient à remercier tous les animateurs des temps périscolaires et extrascolaires pour la qualité de leur travail et leur implication au quotidien auprès des enfants.

Directrice, directrices adjointes, animateurs diplômés BAFA, stagiaires BAFA en accompagnement, intervenants, étudiants… Plus d'une quinzaine de personnes, qu'elles soient du personnel municipal permanent ou recrutées ponctuellement, interviennent pour animer, encadrer les activités et assurer la qualité des animations, leur sécurité, et le bien-être de nos enfants au quotidien. **Jusqu'à 150 enfants sont accueillis sur les deux sites, y compris des tous petits de 3 ans.**

Le Petit Prince ALSH

ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)
Le Petit Prince maternel,
rue Anna Beillot, 87240 Ambazac,
Tél. : 05 55 37 18 94,
responsable adjointe :
Mme Provost Sandra
06 07 06 31 11

LA MAIRIE RECRUTE

Aujourd'hui, ce service est confronté à un manque chronique de personnel. Diplômé(e) du BAFA, étudiant(e)s intéressé(e)s ?

Nous vous invitons à nous envoyer vos CV à **clsh.lepetitprince@orange.fr**, à les envoyer ou déposer à l'ALSH, rue Pierre et Marie Curie à Ambazac.

INSCRIPTION SCOLAIRE EN PETITE SECTION DE MATERNELLE POUR 2021-2022

Votre enfant est né en 2018 et aura 3 ans au 31/12/2021 ? C'est donc l'heure de l'inscrire à l'école. Pour se faire, rendez-vous en mairie ou envoyer un mail à secretariat@mairie-ambazac.fr :

1°) le livret de famille (toutes les pages complétées) ;

2°) le carnet de santé (les pages de vaccinations obligatoires) ;

3°) les coordonnées des deux parents (e-mail, numéros de téléphone, adresse(s) postale(s)) ;

4°) Et un justificatif de domicile.

Cette année encore, en raison du contexte sanitaire, la visite de l'école est substituée par :

- un entretien téléphonique avec les parents et la directrice, une fois le dossier complet communiqué à l'école,
- et une visite virtuelle de l'école et de l'accueil de loisirs à voir avec votre futur écolier sur le site de la ville : https://www.mairie-ambazac.fr/visite-virtuelle-pour-rentree-en-maternelle-2021.html

 Bulletin municipal AMBAZAC // AVRIL 2021 | page 25

LES JEUNES AMBAZACOIS REPRÉSENTÉS PAR 24 NOUVEAUX JEUNES ÉDILES

Lancé en 2017 afin que les petites Ambazacoises et les jeunes Ambazacois prennent leur part dans la vie municipale, le Conseil Municipal des Jeunes a une double vocation éducative et ludique. Les jeunes édiles ont également une fonction représentative lors du 11 novembre, ou par exemple, à la remise des colis de Noël de nos aînés.

Hélas, les règles sanitaires n'ont pas permis à l'actuel Conseil municipal des jeunes (CMJ), élu en 2018, de mener à bien tous leurs projets. De plus, depuis la fin du confinement il a en effet été difficile de remobiliser les jeunes élus du fait de la nécessité de respecter les nouveaux protocoles sanitaires interdisant le brassage des enfants, notamment des collégiens et des élèves des écoles élémentaires. La cohabitation dans la même instance, de jeunes n'ayant pas les mêmes horaires scolaires a par ailleurs été un frein.

Pour ces raisons, il a été décidé d'organiser des élections anticipées, et de recomposer le CMJ d'élèves des classes de CE2 et CM1, afin de pouvoir rassembler après l'école pour de ne pas compliquer l'emploi du temps souvent bien chargé des parents. Néanmoins, la possibilité a été donnée aux anciens élus, dont le mandat a été écourté, de continuer à prendre part au CMJ en tant que membre honoraire.

Ainsi, « comme des grands », les élèves de CE2 et de CM1 des écoles d'Ambazac ont pu se porter candidats après que les élus adultes soient passés dans les classes afin de leur présenter les modalités du mandat de 2 ans, au moyen d'un guide qui a été édité pour l'occasion. Par la suite, les enfants ont pu mener une petite campagne électorale au sein de leurs écoles. Le 30 mars dernier, ce sont 24 nouveaux édiles qui ont été élus par leurs camarades.

La prochaine étape est l'intronisation et la remise des écharpes tricolores. Il sera alors temps pour les élus en herbe de parler de leurs projets. Ils reprendront s'ils le souhaitent à leur compte, quelques-unes des idées de leurs prédécesseurs, comme la création d'une fête de la citrouille à Ambazac, d'un cheminement sportif de Muret à Jonas, ou encore l'élaboration de panneaux incitant les automobilistes à ralentir en centre bourg, notamment près des écoles…

L'ÉCOLE PAUL CÉZANNE FAIT UN BRIN DE TOILETTE

Dans le cadre des travaux de rénovation et de **mise aux normes des écoles** de la ville, une **rambarde sécurisée** pour les personnes à mobilité réduite (PMR) a été installée à l'école Paul Cézanne. Pendant les vacances, des **volets roulants** ont été ajoutés aux **fenêtres** des classes du rez-de-chaussée, dont certaines ont également été remplacées.

Le montant de l'investissement s'élève à 12 000 €.

Monsieur Dalmat entouré de toute l'équipe du restaurant scolaire

UN NOUVEAU RESPONSABLE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Suite au départ vers de nouvelles aventures de Laurent Boyer, un nouveau responsable a récemment été embauché par la ville.

Originaire de La Martinique où il a fait l'école hôtelière de Pointe à Pitre, Marcelin Dalmat a d'abord travaillé dans la restauration traditionnelle, puis il s'est dirigé vers la restauration collective dans les collèges et lycées. Ayant un côté compétiteur, il a participé au concours Gargantua (Concours Du Meilleur Cuisinier De Collectivité en Gestion Directe de France). Il a gagné les sélections sur ses terres natales et a accédé à la finale. En 2006, il a quitté les Antilles pour la métropole et plus précisément les régions Bretagne et Normandie où il a officié au sein de plusieurs collectivités. Tout au long de sa carrière il a tenu plusieurs postes différents ce qui lui a permis de se forger une solide expérience professionnelle. Aujourd'hui une nouvelle page de sa carrière s'ouvre et le voici donc à la tête du restaurant scolaire d'Ambazac, où ses recettes accompagneront la volonté de la municipalité de continuer d'aller vers plus de produits alimentaires locaux et durables.

LA NOUVELLE AQUITAINE LANCE UNE APPLICATION DÉDIÉE AUX JEUNES POUR TROUVER LEUR MISSION LOCALE

D'après le Baromètre du numérique publié chaque année par le CREDOC, 98% des 18-24 ans sont équipés d'un smartphone et 97% d'entre eux naviguent sur internet uniquement par ce biais. Selon les premières données issues de la plateforme "#1jeune1solution", 50% des jeunes ont sollicité ce service entre 22h00 et 6h00 du matin.

Pour faciliter l'approche des jeunes vers les Missions Locales et des Missions Locales vers les jeunes, le réseau des Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine lance l'application mobile Ma Mission Locale.

Elle permet à chaque jeune de « trouver » sa mission locale !

Grâce à cette application mobile, les jeunes peuvent accéder à tout moment et en 1 clic, à toutes les informations de leur Mission Locale :

- postuler à une offre d'emploi, de formation, de stage ou de mission de service civique
- s'inscrire à un atelier ou une manifestation
- demander un rendez-vous auprès d'un conseiller
- se préinscrire.

Cette application, développée par le réseau des Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine a fait l'objet d'une phase de test avant son déploiement : à l'issue de l'enquête de satisfaction, 50 jeunes testeurs recommandent unanimement l'application mobile à leurs amis.

CASA
CENTRE D'ANIMATION SOCIALE D'AMBAZAC

Pour tout renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter ONIDOO au 05 55 56 10 11

La parole à CASA

MERCREDI MATIN, PENSEZ ONIDOO !

Le Centre d'Animation d'Ambazac porte plusieurs équipements Petite Enfance notamment un Relais Assistants Maternels et un Lieu d'Accueil Enfants Parents Onidoo.

ONIDOO est un espace convivial pour s'amuser et échanger pour les enfants de **0 à 6 ans (pas encore scolarisés en CP)** accompagnés d'un ou de ses parents. L'accès à cet espace de vie et de lien est **GRATUIT** et **SANS INSCRIPTION.**

Accueillis dans un cadre ludique et adapté, enfants et parents peuvent partager expériences et questionnements. Chaque mercredi matin, au CASA, deux accueillants sont disponibles pour votre enfant et vous et à votre écoute.

POURQUOI VENIR ONIDOO ?

Moi, l'enfant
je pourrais découvrir la vie en groupe,

Moi l'enfant
je jouerais avec des copains,

Moi, l'enfant
je pourrais venir avec mon papa.

Papa et/ou Maman,
je prends du temps avec mon enfant ou mes enfants,

Papa et/ou Maman,
je rencontre d'autres parents,

Papa et/ou Maman,
j'échange mes expériences et préoccupations en toute confiance avec les accueillants et je me sens écoutée.

De par sa vocation de soutien à la parentalité et dans le respect des décrets gouvernementaux et des protocoles sanitaires, **ONIDOO reste ouvert pour vous accueillir tous les mercredis matins.** Vous arrivez et vous partez quand vous voulez…

PRÉPARATION DES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ 2021 AU CASA

Dans le cadre de ses activités, les secteurs Famille et Jeunesse du CASA vous proposeront de participer au dispositif Escapades Familiales.

Comme pendant l'été 2020, où trois Escapades Familiales avaient réuni près d'une vingtaine de familles soit une centaine de participants sur l'été, le CASA va remettre en œuvre le dispositif soutenu par la CAF 87.

Les Escapades Familiales sont des temps de loisirs, à la journée, destinés aux familles, parents, enfants, grands-parents…

Ces trois futures journées vous permettront de partager du temps en famille dans un cadre dépaysant, loin d'un quotidien surchargé et marqué par la situation sanitaire, de partager un projet avec d'autres familles de notre territoire collectivement. Ainsi, grâce à ces temps proposés par le CASA, vous pourrez passer du temps avec vos enfants sur des sites attractifs : profiter d'un espace de baignade sécurisé, faire du canoé, de l'accrobranche, visiter des sites historiques ou encore observer des animaux sauvages… et tant d'autres choses…

L'idée est de vous aider à fabriquer des souvenirs, à vivre des instants magiques et avec d'autres familles.

Pour cela, les animateurs du CASA vous accompagnent préalablement au cours de quelques **réunions préparatoires à choisir des dates, proposer des destinations ou des activités de loisirs, proposer un tarif accessible au plus grand nombre** dans le respect d'un budget raisonnable, trouver un consensus autour de règles de vie collective pour les journées Escapades.

Ils seront aussi présents au cours des Escapades en appui des familles, pour partager et assister le groupe et comme l'année passée, ils seront témoins de nouvelles complicités entre parents, entre enfants.

Pour participer et partager la joie de jouer et d'être ensemble contacter le CASA au 05 55 56 10 11

*photos de Didier PEINTURIER :
Secrétaire de RMA

La parole à Rando monts d'Ambazac

« NOS SENTIERS THÉRAPEUTIQUES…»

Rando Monts d'Ambazac fonctionne toute l'année, sauf cas de force majeure, ce qui a été le cas où est le cas actuellement. Nos sorties et activités ont été ou sont suspendues mais pas nos projets. Et le fait de s'arrêter, nous avons tous ressenti un manque, une vitalité perdue, une rigidité du corps, un moral en berne… qu'est-ce donc ce phénomène ? Nos chemins et sorties sont-ils des « remèdes » ?

En effet, lors de nos bonnes marches dans la nature, nous sommes envahis par le chant des oiseaux, les couleurs des feuillages, le parfum des arbres et fleurs, la beauté d'un patrimoine en plus de nous retrouver, de palabrer et de suer. Et tout ceci agit comme un "médicalmant".

La randonnée évite de broyer du noir (normale nous c'est le kaolin), à ruminer (comme nos limousines), à avoir des idées toxiques (comme certains de nos champignons et plantes) nous mettant ainsi à l'abri d'anxiété, de dépression, de troubles psychologiques, de grignotages compulsifs et autres stress.

La randonnée aide à la concentration sélective. Elle est un sport qui permet, de réaliser des exercices physiques qui renforcent le squelette (sauter les barrières, passer sous un arbre couché…), de brûler les calories (on les reprend après…), de lubrifier les articulations (celles qui se réveillent avec l'arthrose), d'entretenir son cœur limitant ainsi les risques cardio-vasculaires, de libérer sa respiration, d'en prendre plein les poumons et d'oxygéner ses muscles. Mais surtout, elle est un facilitateur de vie sociale en réunissant le temps d'un décrochage pédestre des gens différents. Donc si l'envie vous en dit, poussez votre porte d'entrée, sortez et rejoignez-nous.

Christophe BOSC
Président de RMA

Renseignements au :
tél. 06 84 83 86 96
Information auprès de l'office de tourisme Monts du Limousin ; bureau d'information touristique d'Ambazac.

UNE SECTION AUX COULEURS DU CLUB DE L'AS AMBAZAC MAIS SUR LES TERRAINS VIRTUELS !

Comble pour une des associations les plus vieilles de la ville, l'Association Sportive Ambazac (ASA) fondée en 1947, a créé en novembre dernier une section de e-sport, c'est-à-dire de sport numérique.

Nommée "Ambazac Esport", c'est la première du genre en Haute-Vienne. Pour les connaisseurs, l'équipe constituée après un recrutement judicieux de joueurs locaux agrémenté de joueurs sélectionnés a débuté sa carrière sur la plateforme du jeu FIFA, catégorie « Clubs Pro ». *« C'est comme une équipe de football classique sauf que c'est en ligne. Cela se joue à 11 contre 11, chacun a son propre joueur dans le jeu, son propre poste, sa propre apparence, ses propres caractéristiques et on affronte d'autres équipes de 11. Cela veut dire qu'il faut vraiment jouer en équipe, mettre une tactique en place… C'est comme dans la vraie vie. »* explique Kévin BONNAUD, président, joueur de l'équipe première et donc gamer.

Les résultats n'ont pas tardé à révéler le talent, et pour certains celui des joutes footballistiques virtuelles. Début mars, après seulement 8 lundis à jouer, à raison de 5 matchs par soir, l'équipe termine 2e du championnat de France Ligue 4 FVPA Esport, assurant ainsi sa montée en ligue 3, la catégorie supérieure.

"Ambazac Esport" a déjà glané plus de 5 trophées sur les différents formats de championnats, coupes ou tournois auxquels ils ont participé, et connu une petite consécration lorsque Christopher, un de ces "défenseurs" a été retenu en équipe de France Esport FVPA.

Félicitations à la Team Esport de l'AS Ambazac qui fait honneur à son club, et à la ville.

La parole à l'association de collectionneurs d'Ambazac

UNE EXPOSITION AU PRINTEMPS SUR LA PÉRIODE 39-45 DANS LES MONTS D'AMBAZAC

L'association de collectionneurs d'Ambazac proposera au printemps prochain une exposition sur la période 1939-1945 dans les monts d'Ambazac, afin de participer au devoir de mémoire. Les communes concernées sont Ambazac, St-Sylvestre, St-Léger-la-Montagne, Bersac-sur-Rivalier, St-Sulpice-Laurière, Jabreilles-les-Bordes, Les Billanges, St-Laurent-les-Eglises et La Jonchère-St-Maurice.

Cette manifestation est l'un des deux seuls projets du département labellisés par la préfecture «75ème anniversaire de la libération du territoire». Elle sera composée de nombreux documents, témoignages et photos confiés par des particuliers et sera visible, si les conditions sanitaires le permettent, en mai et juin 2021 (les dates vous seront précisées en temps utile) au bureau d'information touristique d'Ambazac. Elle sera complétée par une brochure richement documentée.

Pour tous renseignements, s'adresser à Dominique LENOIR, président de l'A.C.P.A. tél. 05 55 56 36 62.

societedegeologiedulimousin@gmail.com
Société de Géologie du Limousin

La parole à la Société de Géologie du Limousin

LES RENDEZ-VOUS MINÉRALOGIQUES EN 2021

Association créée en 1974, la Société de Géologie du Limousin (SGL) a pour but de promouvoir les sciences de la Terre (géologie, minéralogie, paléontologie, volcanologie, etc.).

Autour de cette passion commune, la cinquantaine de membres, a la possibilité de faire des sorties de terrain, d'assister à des conférences, de consulter une riche bibliothèque et d'admirer une belle collection patrimoniale et régionale.

La SGL collabore régulièrement avec Récréascience pour l'organisation de conférences et d'expositions (fête de la science par exemple).

Avec l'Association pour la Promotion de la Géologie, la SGL organise chaque année les journées de rencontres géologiques "Géolim" qui se déroulent à Rilhac-Rancon, début avril. Cet événement connaît un succès grandissant, en rassemblant le temps d'un week-end un salon minéralogique et une exposition de prestige attirant des visiteurs de la France entière.

La mairie d'Ambazac a également l'amabilité de mettre à la disposition de la SGL la salle du Mont Gerbassou, afin qu'elle puisse organiser sa bourse d'échanges annuelle, au mois d'octobre, qui regroupe de nombreux passionnés et collectionneurs de minéraux et de fossiles des quatre coins du pays.

Depuis 2011, La SGL entretient un enrichissant partenariat avec le musée de minéralogie d'Ambazac. En effet, chaque année elle propose une exposition estivale composée d'une dizaine de vitrines traitant de sujets minéralogiques avec en filigrane une mise en valeur du patrimoine géologique et industriel limousin. Cette année, malgré la situation que l'on connaît, nous espérons une réouverture des musées pour cet été. La SGL proposera donc une exposition sur le tungstène, un métal méconnu qui a pourtant été activement exploité en Limousin, près de Saint-Léonard notamment ! Cette exposition sera mise en place au mois de mai 2021 et sera visible jusqu'en octobre. Des conférences sur le sujet sont également envisagées.

La parole au comité de Jumelage d'Ambazac et de Markt-Eckental

ON GARDE LE CONTACT MALGRÉ LE CONTEXTE SANITAIRE

24 février 2021, visio-conférence entre les Maires et les Présidentes des Comités de Jumelage d'Ambazac et de Markt-Eckental.

Ilse Dölle, Maire d'Eckental, accompagnée d'Andrea Plannerer (Présidente du Comité de Jumelage d'Eckental), de Felix Zosel (3e adjoint) et Thomas Weise côté allemand et Stéphane Ché, Rafael Solans Ezquerra et Marie-Annick Auzeméry (Présidente du Comité de Jumelage d'Ambazac), côté français se sont retrouvés pour une visio-conférence.

Pour nos maires et nos élus, une fois les nouvelles prises de part et d'autre, la gestion de la crise sanitaire dans nos deux communes a été abordée, et plus largement aussi dans nos pays respectifs : confinement, couvre-feu, vaccination, etc.

Pour les Comités de Jumelage, il est compliqué de se projeter sur un futur échange. Pour rappel, le voyage à Eckental en mai a été annulé. En fonction de l'évolution de la situation, nos amis nous rendraient visite fin octobre 2021. De même, nos amis espèrent nous voir sur leur Marché de Noël cette année. Chaque comité indique qu'il est très compliqué d'organiser des manifestations, même si des projets sont déjà programmés, mais leur maintien restent soumis à l'évolution de la crise sanitaire.

Afin de garder le contact, rendez-vous est pris dans quelques semaines pour une nouvelle visio-conférence. Même si individuellement le lien est toujours présent, il est important aussi de le maintenir entre nos deux communes par nos Maires et par nos Comités de Jumelage.

Nous avons tous fait le même constat : c'est long une année sans se voir !!!

UN GÂTEAU DE PÂQUES EN FORME D'AGNEAU

APPELÉ OSTERLAMM
(OSTER = PÂQUES ET LAMM=AGNEAU)

INGRÉDIENTS :

- 2 ŒUFS
- 75 G DE FARINE
- 75 G DE BEURRE MOU
- 75 G D'AMANDES EN POUDRE
- 75 G DE SUCRE
- 1 C. À CAFÉ DE LEVURE CHIMIQUE OU DE BICARBONATE
- UNE PINCÉE DE VANILLE EN POUDRE
- 1 C. À SOUPE DE RHUM BRUN

1.) Préchauffez le four à 180°C.
2.) Séparez les blancs des jaunes d'œufs.
3.) Montez les blancs en neige.
4.) Fouettez les jaunes avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
5.) Incorporez le beurre et mélangez bien.
6.) Mélangez la farine, les amandes avec la levure et la vanille, puis ajoutez à la préparation.
7.) Ajoutez le rhum.
8.) Incorporez les blancs en neige.
9.) Versez la pâte dans le moule en forme d'agneau (préalablement beurré et fariné).
10.) Placez au four et faites cuire environ 40 min.
11.) Recouvrez d'une feuille de papier aluminium si la base commence à trop colorer.
12.) Vérifiez la cuisson en plantant la lame d'un couteau. Une fois que le gâteau est cuit, l'envelopper dans un linge humide pendant 10 minutes, puis démouler délicatement.
13.) Lorsque le gâteau est froid, décorez-le soit d'un glaçage au chocolat, soit de sucre glace. Ne pas oublier 2 pépites de chocolat pour les yeux et éventuellement un ruban autour du cou.

La signification de l'agneau de Pâques remonte aux premiers temps du christianisme et est considérée comme un symbole de Jésus-Christ. La fourrure blanche est synonyme de pureté intérieure et de piété. Dans l'Ancien Testament, l'agneau était un animal sacrificiel classique et était sacrifié à Yahvé dans divers rituels. L'agneau sacrificiel est aussi une coutume juive : à la fête de la Pâque des Juifs, le départ d'Egypte est commémoré et l'abattage de l'agneau est un des rituels centraux de la fête.

À CONFIRMER,
EN FONCTION DES RÈGLES
SANITAIRES EN VIGUEUR

LES RENDEZ-VOUS CULTURELS DU PRINTEMPS

La pandémie aura mis à mal la culture pour ce premier trimestre puisqu'il nous a été impossible d'organiser le moindre spectacle ni de rouvrir le musée. Voilà maintenant un an que nous sommes contraints de renoncer à notre programmation culturelle mais nous ne perdons pas espoir et nous maintenons notre programmation pour les mois à venir. Avec les beaux jours qui arrivent et en espérant une amélioration des conditions sanitaires, nous étudions la possibilité d'un éventuel spectacle en extérieur. Nous vous tiendrons informés de toute modification de la programmation culturelle par le biais des réseaux numériques.

Pour mémoire voici les trois rendez-vous que nous avons prévus pour le 2e trimestre trimestre (salle Molière Espace Mont Gerbassou) :

DIMANCHE 18 AVRIL

La Compagnie des Barbus vous entraînera dans l'univers du Vétolibraire.

Depuis que les bibliothèques sont informatisées, de mystérieux virus circulent dans les rayonnages et contaminent les livres : les mots disparaissent, les personnages s'égarent, les pages se tachent et les couvertures en cuir ont des maladies de peau. L'ampleur de la contamination est telle que les consignes de quarantaine sont implacables : il faut abattre tous les livres et les brûler pour éradiquer le mal… à moins de faire appel au seul spécialiste capable de soigner la terrible maladie : le VéToLiBRaiRe. Le VéToLiBRaiRe, personnage romanesque, mi-conteur, mi-docteur, sait soigner ces animaux fantastiques que sont les livres, tout en racontant des histoires. Surtout celle de Peau d'âne qui sert de fil conducteur à son imaginaire… Ainsi de nombreux personnages de contes ou de légendes ne manqueront pas de sortir de leur histoire pour aider Peau d'âne à régler cette délicate impasse incestueuse que le roi son père lui impose.

DIMANCHE 9 MAI

La Compagnie Soleil Glacé vous invitera au Café d'Amour une pièce de théâtre issue d'un projet Franco-Brésilien.

Baba, une vieille cuisinière hors pair, est seule à son commerce, au milieu d'une grande place traversée par le Monde. Elle vit les derniers jours de sa boutique, qu'elle va devoir fermer pour faillite économique et retraite anticipée. Baba n'est pas une femme comme les autres. Mère courage du monde entier, séductrice, indépendante, combative, elle a visité la planète avec son commerce ambulant, pour apprendre toutes les recettes de cuisine du monde mais aussi pour partager sa spécialité, le Café d'Amour. Car Baba est aussi une ensorceleuse, qui sait faire naître la passion du fond d'un percolateur. Nous vivons alors les derniers instants de son commerce. Il semble que celui-ci a survécu non pas grâce à la recherche du profit et de la rentabilité mais grâce à une curiosité du monde et une volonté d'offrir et de partager. Nous partageons ses peines, ses aspirations et ses combats. Nous partageons les derniers moments d'une forteresse que tout le monde pensait imprenable.

SAMEDI 19 JUIN

Jazz manouche avec Gaël Rouilhac Quartet.

Assurément parmi les meilleurs représentants en région du répertoire Manouche, Gaël Rouilhac et Yann le Bleis vont aussi bien au-delà du ciel de tradition musicale. Ils apportent avec eux un sens de l'arrangement et de l'écriture sur des compositions originales où leur complicité fait merveille.

Nous travaillons à finaliser le programme pour la deuxième partie de l'année. Nous espérons aussi pouvoir vous proposer des séances de cinéma avec Ciné Plus.

RDV EN SEPTEMBRE

La parole aux organisateurs de Festi'Zac

ÉDITION#3 LES 17 ET 18 SEPTEMBRE 2021

Après une année difficile pour la culture et le report de l'édition 2020, le festival Festi'Zac se déroulera les 17 et 18 septembre 2021 sur le domaine du Muret. Pour sa 3e édition une programmation riche en diversité musicale sera proposée à travers une scène off gratuite et accessible à tous et une scène intérieure payante accueillant des artistes nationaux.

Le festival proposera également durant le week-end des animations de street-art, un marché d'artisans, de nombreux jeux pour les enfants, et les spécialités de l'espace restauration et du bar, pour que petits et grands puissent s'amuser et fêter comme il se doit, la fin de l'été.

Nous suivons de près l'évolution des règles sanitaires, et nous adapterons le format du festival pour offrir un soupir culturel et musical dans le respect des règles en vigueur lors de l'événement.

L'ensemble des bénévoles est impatient de vous accueillir de nouveau sur le domaine du Muret pour passer un moment de fête et de détente après ces mois difficiles pour nous tous.

Pour vous tenir au courant des actualités du festival, rendez-vous :
Festizac
Festizac.ambazac
et sur le site www.festizac.fr

RDV DÈS LE 19 JUIN

La parole à la Grange aux moines

LA GRANGE AUX MOINES PRÊTE POUR SA SAISON 2021

Sur la lancée de 2020, l'association la Grange aux Moines affiche une grande confiance dans sa capacité à dérouler sa saison culturelle 2021.

L'objectif de l'association consiste toujours à soutenir le monde artistique et culturel, dès lors que les mesures qui seront en vigueur cet été pourront bien évidemment être scrupuleusement respectées comme ce fut le cas en 2020.

Les bénévoles sont prêts et motivés pour ce faire !

Le programme concocté par l'association propose 9 dates, du 19 juin au 19 septembre. L'association maintient son positionnement culturel en proposant des spectacles variés et tous publics. Elle tient également à promouvoir des artistes de talents notamment locaux.

Le site internet de l'association présentera dans les prochaines semaines de plus amples informations sur chacun de ces spectacles et offrira ensuite la possibilité de réserver les places par internet : **www.lagrangeauxmoines.com**

Concernant le projet de restauration et d'aménagement de la Grange, l'association poursuivra ses objectifs grâce notamment à une levée de fonds réalisée via la plate-forme Dartagnans.

L'association tient à remercier les Ambazacois qui se sont manifestés à cette occasion et qui ont ainsi témoigné leur attachement à la Grange, monument historique et identitaire de notre territoire.

L'association est impatiente de vous retrouver dès le 19 juin !!

RDV

SAMEDI 19 JUIN 17H
Chœur du Limousin
– Œuvres classiques et modernes

DIMANCHE 20 JUIN 17H
Alter Duo – Contrebasse Piano
– Classique

SAMEDI 3 JUILLET 20H & DIMANCHE 4 JUILLET 17H
Robinson Crusoé – Guy de Tonquédec
– Théâtre, musique et poésie

DIMANCHE 18 JUILLET 17H
Trio Brao, Palomarès, Espi
– Musique et danse Flamenca

DIMANCHE 8 AOÛT 17H
Gaël Rouilhac waterworks *– Jazz manouche*

DIMANCHE 22 AOÛT 17H
Ryon *– World music /reggae*

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 17H
Éric Franceries / Francis Célérier
– Guitare et trompette – Classique

Bibliothèque d'Ambazac

Vos services publics

INFOS PRATIQUES

Horaires (période scolaire) :

Mardi 14h-18h
Mercredi 9h30-12h30 / 14h-18h
Vendredi 14h-18h
Samedi 9h30-12h30 / 14h-17h

Nombre limité à 5 par section

3 avenue de la Libération,
87240 AMBAZAC

www.ambazac.bibenligne.fr

bibliotheque.ambazac@wanadoo.fr

Ludobib

COUP DE CŒUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

Coup de projecteur sur Liv Maria Christensen

Son nom est Liv Maria Christensen. Née sur une île bretonne, entre une mère taiseuse tenancière de café et un père marin norvégien qui lui transmets son amour des livres, elle vit une enfance dans un milieu protégé lorsqu'on l'envoie subitement à Berlin à l'âge de 17 ans. Elle y tombe amoureuse de son professeur d'anglais et le temps d'un été, elle apprend tout…. Mais, à peine sortie de l'adolescence, elle a déjà perdu tous ses repères. Ses parents décèdent dans un accident et le professeur d'été rentré dans sa famille n'était peut-être qu'un mirage…

Alors, Liv Maria s'invente pendant des années une existence libre en Amérique latine. Elle va beaucoup voyager, partir, revenir et repartir, s'étourdir au gré de ses aventures et métamorphoses. Puis, par la grâce d'un nouvel amour, elle s'ancre dans une histoire de famille paisible, en Irlande. Deux fils viennent au monde. Mais Liv Maria reste une femme insaisissable, même pour ses proches. Tenaillée par un dilemme moral, entre apparences et intime vérité, aura-t-elle le droit ou se donnera-t-elle le droit de vivre vraiment ?

À LIRE ABSOLUMENT !

CHAT ET LITTÉRATURE

Le chat, fidèle compagnon de l'écrivain a toujours été une source d'inspiration dans différents genres littéraires comme le roman, le conte, la bande dessinée…

Retrouvez une sélection des meilleures pages qui lui ont été consacrées à la bibliothèque et amusez-vous à tester vos connaissances avec un quiz sur ce thème !

- D'autres tables thématiques sont proposées autour de l'écologie pratique et de Tintin.

MARTIAL VILLEMONTEIX, UN JEUNE PEINTRE SURRÉALISTE À AMBAZAC

Martial Villemonteix est un jeune peintre surréaliste, natif de Saint-Laurent-les-Églises, qui puise son inspiration dans la nature et le patrimoine des monts d'Ambazac. Le surréalisme s'inspire des théories psychanalytiques de Freud qui se base sur l'exploration de l'inconscient et l'interprétation des rêves, à l'image de René Magritte ou encore Salvador Dali.

Dans le premier volet de son triptyque, "l'arbre à dents", l'auteur s'inspire d'une "gravure" gigantesque ressemblant à une dentition humaine, sculptée sur une colline rocheuse du village de Chabannes, à Saint Sylvestre, et d'une tête d'arbre fossilisé portant des dents de quelques millions d'années.

Le second tableau à l'huile dépeint "une aurore limousine sur les monts d'Ambazac", ou le pont reconstitué témoigne de l'habileté des tailleurs de pierre locaux à façonner les moellons irisés de cristaux dorés, avant l'extraction et la course à la "poudre jaune" du XXème siècle.

"Le kaolin de la roche branlante et du ruisseau des Sagnes" termine la trilogie limousine. Ce tableau retrace l'histoire de "l'or blanc" au cours des temps, de son extraction et de son exploitation par des procédés ancestraux, dans des moules en bois et des fours antiques, jusqu'aux travaux récents des kaoliniers du XXème siècle utilisés pour la fabrication des belles porcelaines, dites de Limoges.

AU BOUT DU CONTE : DEUXIÈME FESTIVAL DU CONTE EN HAUTE-VIENNE

À VOIR ABSOLUMENT !

Elle nous emmènera au cœur des contes et légendes des Antilles, le temps d'une parole :

Yé cric ? Yé crac ! Et c'est un monde coloré qui s'ouvre… Les animaux parlent, le boiteux épouse une princesse, l'oiseau magique réclame sa plume…

Du merveilleux, des éclats de rire, un voyage savoureux où la parole se pimente de chants, de biguine sur quelques accords de guitare…Et l'on se surprend à rêver d'horizons lointains…

Nous aurons le plaisir d'accueillir la conteuse Magguy FARAUX qui interprétera

« Contes et chants de ma case créole »

samedi 29 mai à 15h à l'Espace Mont Gerbassou.

Spectacle gratuit offert par la municipalité, pour un public à partir de 4 ans (durée 1h)

La parole aux élus

Ambazac, Continuons ensemble

Chers Ambazacoises et Ambazacois,

Depuis 2015, un certain nombre de disposions ont progressivement été prises pour nous doter des moyens techniques nous permettant de calculer au plus juste le prix de revient de l'eau, dont vous savez que nous avons fait le choix de la maintenir en régie et d'en conserver la compétence encore… Les investissements ont permis de réaliser une sectorisation du réseau de distribution grâce à la pose d'une douzaine de compteurs. Cela a en outre permis d'identifier et localiser un certain nombre de fuites, parfois très importantes, et d'intervenir en conséquence. Si de nombreuses économies d'eau (fondamentales lors des sécheresses estivales désormais fréquentes) ont ainsi été réalisées, cela a permis aussi de prendre conscience de la nécessité de renouveler de nombreuses conduites, dont certaines sont âgées de plus de 50 ans… Dans l'idéal il faudrait pouvoir financer la réfection d'un km de réseau par an dès 2022, soit de 120 à 180 000€ suivant les conduites et raccordements. A cet effet, en nous appuyant sur les nouvelles évaluations du coût réel de production et de distribution du m^3 d'eau à Ambazac, une augmentation de quelques centimes par m^3 consommé pourrait être indispensable. Nous souhaitons maintenir un tarif le plus bas, le plus juste et le plus solidaire possible, aussi bien pour les Ambazacois.es que les communes limitrophes à qui nous vendons de l'eau (lorsque les débits nous le permettent).

Parallèlement à ce travail engagé de longue date, la malheureuse actualité liée à la COVID nous a poussés à réagir beaucoup plus vite pour venir en aide aux commerçants. Confrontés aux fermetures pour certains, ou au couvre-feu pour les autres, ils ont tous été invités le 22 février pour s'entendre proposer le soutien de la mairie et à travers elle de tous les Ambazacois.es. Même si le développement économique relève en théorie des compétences de la Communauté de communes ELAN, nous avons fait le choix de soutenir le plus directement possible le tissu économique local, les commerces d'Ambazac : vous trouverez donc avec le bulletin de la commune une enveloppe contenant 3 bons d'achat d'une valeur globale de 15 €. Au total, ce sont 2 900 foyers qui sont concernés (soit une enveloppe globale de plus de 45 000 € pour la commune), et qui pourront librement utiliser ces bons d'achat chez les commerçants partenaires de l'opération. Ces bons seront valables du 1er avril au 30 septembre inclus, en espérant de tout cœur que les cafés et restaurants aient rouvert d'ici là et qu'ils puissent aussi en bénéficier ! Par solidarité, par envie de retrouver de la proximité, beaucoup d'Ambazacois.es font de plus en plus les courses chez nos commerçants. Avec les beaux jours qui se profilent, il nous faut continuer à les soutenir, et en profiter pour prendre du plaisir dans le nouveau jardin des pirates de Bourbon, à se balader dans les rues où les travaux sont terminés, et patienter encore un peu pour celles où ils s'achèvent bientôt !

Ambazac c'est vous !

Mesdames, Messieurs, chers Ambazacois,

Confinement ! Un mot désormais connu de tous(tes), synonyme d'une vie suspendue faite d'inquiétude et d'espoir, de quelques replis sur soi et de beaucoup d'altruisme. Ambazac – et plus globalement notre région – a été plutôt épargnée. Le respect des gestes barrières, la mobilisation et le civisme ont été les meilleurs remparts, mais les conséquences sont lourdes et seront durables. Il nous faut désormais réapprendre à vivre en société et construire le monde d'après sur des bases qui protègent réellement les générations futures non seulement des pandémies à venir mais aussi de leurs impacts, humains, écologiques et économiques.

DES VALEURS PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ

Nous en avions fait le cœur de notre programme, la crise sanitaire nous en a montré l'urgence :

- La citoyenneté doit être renouvelée, en conciliant sécurité et liberté. La participation citoyenne est l'enjeu qui permettra de reconstruire pas à pas une légitimité démocratique.

- La solidarité, indispensable, notamment avec les plus fragiles, doit s'inscrire dans le temps long. Nous devons soutenir davantage les associations qui œuvrent pour une société plus juste. Nous exerçons notre mandat d'élus(es) dans une opposition constructive et exigeante au service de la ville d'Ambazac et de l'intérêt général.

C'est dans cette optique que nous avons voté la majeure partie des délibérations lors des deniers conseils municipaux.

Le printemps signe traditionnellement le débat et le vote du budget. Nous l'avons voté mais dire que les marges sont minimes est certes une évidence pour une commune de taille moyenne comme Ambazac et nous aurions aimé des choix politiques modérés mais plus imaginatifs.

Pour 2021, nous serons attentifs aux choix budgétaires, et forces de propositions sur l'organisation des écoles, l'aide aux associations, la solidarité intergénérationnelle, le soutien aux initiatives pour et par la jeunesse, la programmation culturelle.

2021 et 2022 marquant la fin de la taxe d'habitation, il faudra rester vigilant car, si la compensation par l'État amène à l'équilibre pour le budget communal, moins de ressources, c'est moins de service public, notamment pour ceux qui en ont le plus besoin. Nous voulons remercier le personnel municipal, les commerçants, les bénévoles, qui se sont mobilisés aux côtés des élus pour permettre à Ambazac de traverser au mieux cette crise sanitaire.

Ambazac Un Nouvel Horizon

Quand vous lirez ces lignes, nous serons toujours contraints par la COVID et ses variants. La vaccination semble être la solution pour retrouver notre vie d'avant. Mais la situation reste critique pour tous. ARS, Mairie, Médecins semblent être le trio gagnant pour tenter de remédier aux difficultés.

Nous avons, comme chaque année, participé au débat d'orientation budgétaire. Les points marquants qui ont retenu notre attention :

- Un budget stable avec une capacité de désendettement de 6,59 ans. Cela s'explique par un non-recours à l'emprunt en 2019 et 2020, par la suspension de certains investissements 2020 et une baisse des dépenses de fonctionnement du fait de la crise sanitaire.
- Une étude a été réalisée sur le coût de revient de l'eau. Il s'avère que le prix facturé ces dernières années, maintenu stable par choix politique, ne tenait pas compte du vieillissement du réseau et des travaux à réaliser sur les canalisations. Une augmentation significative du prix du m3 a été votée pour 2021 et se poursuivra les années suivantes. Nous regrettons que celle-ci n'ait pas été anticipée plutôt. Cette étude a été mainte fois demandée lors du précédent mandat.
- La compétence « Assainissement » transférée à ELAN rencontre de sérieuses difficultés financières. La Commune devra rester vigilante sur les hausses prévisibles des tarifs afin de limiter l'impact sur la facturation aux administrés.
- Un dysfonctionnement des panneaux photovoltaïques découvert en 2020 a généré une perte de recette de 37% sur la vente d'électricité depuis 2018. Un suivi rigoureux aurait pu la limiter.
- Les études de faisabilité du projet de baignade au Grand Jonas et la maitrise d'œuvre relative à la maison des associations ne sont pas chiffrées à ce jour.

Notre ligne de conduite sera d'accompagner les projets structurants. Nous réserverons notre vote sur ceux qui ne répondront pas à ce critère.

Prenez soin de vous.

VILLE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI !

Sobrement dénommée " rue principale", l'avenue de la Libération a connu de nombreuses modifications au cours de la seconde moitié du XXe et au début du XXIe siècle.

Si l'on reconnaît encore aujourd'hui la devanture de "l'Horlogerie et galeries limousines", "les charcuteries salaisons" de la boucherie ont depuis laissé place à la médiathèque.

Le retrait récent du carrefour de la bibliothèque a été entrepris pour se mettre en conformité avec la loi, puisque depuis 2007, les espaces publics et l'ensemble de la voirie ouverte à la circulation publique doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap.

Avec le bureau d'études spécialisé, A2I Ingénierie, nous avons préconisé la suppression du rond-point et la création d'un espace partagé entre les piétons, les cyclistes et les véhicules, limité à 20 km/h. Il se situe sur un plateau surélevé, ce qui ne dispense pas les automobilistes de l'avenue de la Libération dans un sens et de l'avenue Charles de Gaulle de l'autre, de marquer le "céder le passage" mentionné par un panneau de signalisation.

CÔTÉ JARDIN

Le printemps est de retour et vous donne envie de jardiner. Si vous souhaitez vous lancer dans la réalisation d'une belle jardinière fleurie, voici quelques conseils à suivre.

1. CHOISIR LES BONNES PLANTES :

Trouver la bonne association des plantes est primordiale pour la réalisation d'une jardinière de printemps. Elles doivent s'accorder selon plusieurs critères et différents besoins : leurs couleurs doivent rester harmonieuses et elles doivent avoir des besoins en eau et soleil similaires.

2. PRÉPARER LA TERRE DE LA JARDINIÈRE :

Il existe plusieurs « recettes » pour la préparer. Dans tous les cas, un bon lit de drainage, permettant l'écoulement des eaux est indispensable. Il peut être fait à base de billes d'argile ou de graviers. Enfin, le substrat devra être composé de terreau auquel il faut ajouter un peu de compost et un tiers de sable de rivière afin d'être à la fois fertile et léger.

3. METTRE CORRECTEMENT LES PLANTES EN TERRE :

Il est important de respecter une certaine distance entre les plantes dans le but de favoriser leur croissance, au même titre qu'il est conseillé d'humidifier les plants avant de les placer dans les trous. Reboucher les trous avec le terreau et tasser légèrement.

4. ARROSER DÉLICATEMENT ET PAILLER :

Après avoir mis en place les plants ou bulbes, arroser délicatement. Une dernière touche bénéfique aux plantes sera d'installer un paillage. Composer de pétales d'ardoise, d'écorces de pin, de coques de cacao, il permettra de garder la fraîcheur de la terre.

EXEMPLES DE JARDINIÈRES :

Pour une jardinière haute en feuillage, couleurs et mouvements : interposez du lierre, de l'osteospermum, des calibrachoas et du carex.

Pour une jardinière de fleurs : mélangez des géraniums (jaune, bleu, rose), de la verveine bleue et un géranium panaché.

Pour une jardinière de plantes vivaces : misez sur les pétunias, les fuchsias, les œillets, les primevères ou encore les bégonias.

Pour planter des plantes aromatiques : misez cette fois sur le thym, le persil mais aussi le basilic.

La rubrique des habitants :

C'est votre tour : les premières photos qui nous sont parvenues pour commencer cette nouvelle rubrique sont remarquables et immortalisent la beauté Ambazacoise.

Ce mois-ci, nous vous proposons la photo prise par **Mme Martine BASSET** sur un réveil hivernal de notre bourg.

Si comme Mme BASSET, vous aimez prendre des photos qui magnifient notre environnement ou des particularités de notre commune et que vous souhaitez partager avec les lecteurs-trices du prochain bulletin municipal, n'hésitez pas à contacter le service communication de la ville à : communication@ambazac.fr

Cette rubrique est la vôtre,
partagez vos coups de cœur photographique.

SUDOKU

La règle du jeu est simple chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3 cases sur 3 doit contenir tous les chiffres de 1 à 9. Il ne faut jamais avoir deux fois le même chiffre dans une ligne, une colonne, un carré. A vous de jouer !

			3		8			
8		9	6	1		4	3	2
		3	5				8	6
3		8	2	6	5			9
			7	4	3		2	5
2		5	9	8		3		4
	6	7	8				4	
		4	1		2	6		
	8	2		3		5	7	

6	4	5	1	2	9	7	8	3
1	3	8	4	7	6	5	9	2
9	2	7	5	8	3	6	4	1
2	8	9	7	6	1	4	3	5
4	7	3	2	9	5	1	6	8
5	1	6	3	4	8	2	7	9
3	9	2	6	1	7	8	5	4
7	5	4	8	3	2	9	1	6
8	6	1	9	5	4	3	2	7

CHÈRES ASSOCIATIONS
VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARAÎTRE UN ARTICLE DANS LE BULLETIN

Vous avez 400 mots pour vous exprimer.
Vous pouvez faire parvenir vos textes au format word et vos photos ou logos au format jpeg (1 Mo pour une bonne résolution) à l'adresse suivante : communication@ambazac.fr

Suivez l'actualité de votre ville sur notre page facebook @mairieambazac

n°5783

CONSOMMONS LOCAL !

SOYONS SOLIDAIRES,

PENSONS A NOS ARTISANS, NOS COMMERCANTS, ET NOS ENTREPRISES

Ambazac DANS MON SAC

Ambazac
Ville solidaire

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
8h à 12 h // 13h40 à 17h

Le samedi
9h à 12h

Mairie d'Ambazac
Place de l'Hôtel de Ville
87240 AMBAZAC
Tél. **05 55 56 61 45**
Fax 05 55 56 86 36
E-mail : secretariat@mairie-ambazac.fr
www.mairie-ambazac.fr

Crédits : Municipalité d'Ambazac
Direction de la publication : Stéphane Ché
E-mail : adjcom.ambazac@orange.fr

IMPRIM'VERT Votre imprimeur agit pour l'environnement

Conception :
DAMEdeCARREAU.fr
Impression :
Atelier Graphique